

**RAPPORT NATIONAL SUR LE DEVELOPPEMENT HUMAIN**

**BONNE GOUVERNANCE ET DEVELOPPEMENT HUMAIN DURABLE**

**LA BASE DE DONNEES**

**Janvier 2001**

## **SOMMAIRE**

<u>Introduction</u> .....	3
<u>Définition du concept</u> .....	3
<u>Le DHD comme résultat d'une bonne gouvernance</u> .....	4
<u>Tiers Monde : DHD et Bonne gouvernance</u> .....	5
<u>Eléments de réponse</u> .....	6
<u>L'indicateur du développement humain (IDH) au Sénégal</u> .....	6
<u>Méthode d'élaboration</u> .....	7
<u>Le calcul de l'espérance de vie</u> .....	7
<u>Le Niveau d'éducation</u> .....	8
<u>Le PIB réel par habitant</u> .....	8
<u>Estimations de l'IDH au Sénégal</u> .....	8
<u>Les autres indicateurs associés à l'IDH</u> .....	12
<u>Problématique des indicateurs de gouvernance</u> .....	15
<u>Le secteur de l'éducation</u> .....	15
<u>Le secteur de la Santé</u> .....	19
<u>Démographie</u> .....	21
<u>Stabilité Et Cadrage Macroéconomique</u> .....	22
<u>Protection Environnementale</u> .....	22
<u>Démocratie, Participation et Gouvernance</u> .....	23
<u>Décentralisation</u> .....	24
<u>Le développement participatif</u> .....	24
<u>Mobilisation de la communauté</u> .....	25
<u>Transparence</u> .....	25
<u>Justice</u> .....	26
<u>Choix</u> .....	28
<u>Sécurité</u> .....	28
<u>La base de données</u> .....	30

## **Introduction**

En l'espace de dix ans, le PNUD a réussi à replacer l'être humain au cœur des débats de la société et des voix s'élèvent de plus en plus pour réfléchir, et systématiser une approche aussi féconde et difficile à cerner que le développement humain durable (DHD).

En mettant au centre la croissance économique, la modernisation de nos sociétés s'accompagne de toutes sortes d'exclusions. Les rapports de pouvoir économique ont surclassé les préoccupations de bien-être. Et comme le progrès scientifique et technique refuse le retour en arrière, il faut explorer de nouvelles approches qui puissent entraîner la mobilisation de tous les secteurs de la société.

Cela aura une conséquence sur les réformes qui permettront une meilleure prise en compte du surplus de richesse créée et faciliteront un large consensus social par le biais du jeu démocratique. Alors, le débat sur le mode de répartition des ressources et de redistribution des richesses se fera sur des bases claires et saines.

Ce sont donc toutes les institutions, les structures, les comportements et les conduites qui doivent être remis sur le chantier en vue de replacer l'être humain au centre des préoccupations, en s'attachant à sa dignité comme sujet multidimensionnel et non pas en simple objet. Autrement dit, c'est l'environnement en entier qu'il faut réajuster à la réalité humaine.

Il apparaît clairement qu'il a fallu au PNUD un recentrage assez conséquent et une séparation d'avec les balises du cadre de référence dominant pour s'élever, se hisser et promouvoir le concept du Développement Humain Durable.

## **Définition du concept**

Le concept a été défini comme étant un mode de développement qui ne se contente pas de susciter une croissance économique mais qui en répartit équitablement les fruits, qui régénère l'environnement au lieu de le détruire et qui permet aux gens de s'affirmer et d'avoir une influence sur le cours de leur existence au lieu d'être marginalisés. Il donne la priorité aux *pauvres et élargit l'éventail de leurs possibilités et de leur choix*.

Il devient évident qu'à l'orée du troisième millénaire, il est important d'apprécier un mode d'organisation sociale par sa capacité à allonger une vie, à fournir l'accès au savoir, à offrir une bonne santé et à renforcer la participation des populations aux prises de décision qui engagent leur avenir. De telles préoccupations font l'objet de mesures et d'estimations quantitatives inscrites et traduites à travers différents indices synthétiques.

Fondamentalement, une pareille approche remet en question des idéologies, mythes et thèses longtemps présents dans nos sociétés. Dès lors, plus qu'une simple notion, le DHD structure un paradigme. Il fait référence à un système complet de modèles : modèles de production, modèles de répartition, modèles de participation, modèles d'institutionnalisation, modèles de socialisation. Plus succinctement, il gravite autour d'une série de paramètres qu'on peut ramener à quatre : la productivité, la durabilité, l'équité sociale et la maîtrise par les hommes de leur destin.

Par ailleurs, il convient de reconnaître qu'un tel paradigme est plus vaste que les théories classiques du développement économique jusqu'ici connues.

- Les modèles de croissance se réduisent à des arguments (mathématiques) relatifs à la fonction d'utilité individuelle et à la consommation de biens et services;
- Les théories des ressources humaines mettent en avant le facteur de production que constitue, à ses yeux, l'homme;
- Les théories du « Welfare Economics » considèrent des usagers et des bénéficiaires de biens collectifs sans pour autant s'interroger sur leur valorisation en tant qu'acteurs de base des processus décisionnels; et
- la perspective de biens essentiels se penche sur les démunis au mépris de l'expansion des capacités et des opportunités qui s'offrent aux hommes.

Ces théories ont chacune une faiblesse manifeste tandis que celle du Développement humain tire sa légitimité dans une philosophie universaliste, en cela qu'elle se fonde sur le refus de toute forme d'injustice, d'exclusion et de discrimination.

Avec elle aujourd'hui, un recentrage systématique s'est opéré autour de la priorité aux pauvres et de l'élargissement de leur liberté de choix et de décision.

### **Le DHD comme résultat d'une bonne gouvernance**

Malgré les difficultés qui se présentent pour cerner les contours du concept de Développement Humain Durable en termes d'opérationnalisation, la notion de Gouvernance pourrait constituer un catalyseur apte à réconcilier la politique économique et l'équité, l'Etat et les citoyens et à ériger la démocratie en noyau dur de la participation des individus.

Thème encore soumis à conceptualisation, la Gouvernance vient du mot anglais « Governance » qui renvoi à *une action de guider ou de piloter*. Dans le contexte actuel, il s'agit de la gestion des affaires de l'Etat fondée sur une logique entrepreneuriale et reposant essentiellement sur les principes de transparence, de participation, de responsabilité, d'équité et de probité. Il devient clair alors que l'ultime but de la bonne gouvernance serait d'atteindre les objectifs d'un DHD.

Il est à préciser que la Gouvernance a aussi pour ambition de mettre en phase les évolutions de l'Etat ainsi que les différents changements de style dans le mode ou la manière de gouverner en les interprétant et en préconisant des recommandations. Elle s'inspire de la théorie des choix publics<sup>1</sup> et remet en cause le modèle weberien<sup>2</sup> du gouvernement.

Parallèlement, elle renvoi à une vision différente d'une aire géographique à une autre. C'est ainsi que dans le milieu francophone, la Gouvernance vise un Etat médiateur / animateur / stratège tandis que en milieu anglo-saxon, elle suggère un Etat minimal (moins et mieux d'Etat).

### **Tiers Monde : DHD et Bonne gouvernance**

Dans les pays du Tiers monde, la notion de Gouvernance a permis à des Organismes de s'immiscer délicatement dans les questions politiques, en intervenant dans les affaires publiques internes d'Etats souverains sans outrepasser leur mandat statutaire. Elle y est une réaction d'implication face aux critiques faites aux modes de gouverner et est réapparue en filigrane suite aux critiques relatives au mode de gestion de l'Etat. L'échec des politiques de relance keynésienne, l'aggravation des déficits publics, l'incapacité à régler les problèmes sociaux et à coordonner des actions collectives ont constitué le terreau de leur développement.

Selon ces critiques, l'Etat est aujourd'hui incapable d'agir efficacement sur l'individu, l'équité, le marché, l'entreprise et le capital. Les logiques inhérentes aux trois dernières catégories prennent le dessus sur celles des deux premières permettant ainsi à la pauvreté de s'installer par une inégalité dans l'accès aux ressources et aux richesses. De plus, l'Etat a subi une redéfinition réductrice dans ses attributions et fonctions. Sa crédibilité, sa représentativité et sa capacité à agir au sein de l'économie de marché ont été fortement mis à mal.

Il est donc attendu de la gouvernance des éléments de réponse qui serviront à infléchir les contraintes à l'opérationnalisation du DHD. La question qui se pose avec la plus grande acuité est la suivante : Comment faire pour coordonner une action collective (DHD) en présence d'une pluralité d'acteurs animés de logiques et d'intérêts divergents face à un Etat affaibli qui peine à restaurer les équilibres rompus ?

---

<sup>1</sup> Théorie du public choice : la solution aux problèmes de l'action publique passe par l'établissement d'agences publiques et privées coopérant sur la base de contrats.

<sup>2</sup> Le modèle weberien de gouvernement repose sur la hiérarchie et une puissante bureaucratie. Le gouvernement exerce son pouvoir fondé sur l'autorité et la hiérarchie du sommet vers le bas.

## **Eléments de réponse**

La gouvernance tentera de transcender les dichotomies présentes au niveau de la pluralité des acteurs. De plus, des tentatives devront être faites pour arriver à formuler un projet de transformations sociales capables d'assurer des fondements nouveaux afin de bâtir un environnement humain durable fort éloigné de celui que nous connaissons.

En définitive, il s'avère que les deux termes Développement Humain Durable et Bonne Gouvernance sont complémentaires et qu'ils n'entretiennent aucune relation d'exclusion. Mieux, la bonne gouvernance est une condition sine qua non du DHD. La poursuite du DHD, comme objectif ultime de l'action humaine suppose dès lors le réaménagement de la manière de gouverner.

### ***L'indicateur du développement humain (IDH) au Sénégal***

*L'indicateur du développement humain (IDH)* est un indice composite qui apprécie la situation moyenne d'une aire géographique à la lumière de trois dimensions représentées à travers :

- le niveau d'éducation mesuré aux 2/3 par le taux d'alphabétisation et au 1/3 par le taux de scolarisation toutes catégories confondues ;
- le niveau de longévité exprimé par l'espérance de vie à la naissance ;
- et le niveau décent évalué par le revenu par habitant exprimé en francs constants c'est-à-dire corrigé des différences de pouvoir d'achat (PPA).

Constitué de la moyenne arithmétique de ces trois composantes, l'IDH est mesuré sur une échelle graduée d'une valeur minimale de 0 et d'une valeur maximale de 1 pour chaque critère.

Le *Rapport Mondial sur le Développement 2000* classe le Sénégal à la 155<sup>ème</sup> place sur 174 pays. Le Sénégal est ainsi considéré comme un pays à faible IDH selon la typologie du PNUD.

Il est révélateur de constater que sur les 35 pays ayant les niveaux de développement humain les plus faibles, 12 présentent un PIB par habitant inférieur à celui du Sénégal tandis que leur IDH est supérieur.

Ceci révèle la faiblesse de l'impact que la croissance a sur le social. Ce qui peut signifier soit que les délais de diffusion sont longs, soit que la croissance est inégalitaire.

La publication de ce rapport a régulièrement donné naissance à des controverses sur la méthodologie et sur la pertinences des données de base. Nous essayons ci-après de replacer ce débat dans un contexte plus objectif avec sa méthode d'élaboration et celle d'estimation des données de base.

Nous n'avons nullement la prétention de clore ce débat. Nous préconisons simplement de le déplacer vers un terrain moins stérile que

celui de la méthode et des données statistiques. Au delà de ces phénomènes, certes importants, le débat devrait plutôt être celui du délai de diffusion des résultats de la croissance et de la qualité de celle-ci.

### Méthode d'élaboration

Indicateur composite, l'IDH comporte trois éléments: la durée de vie, mesurée d'après l'espérance de vie à la naissance, le niveau d'instruction, mesuré par un indicateur alliant pour deux tiers le taux d'alphabétisation des adultes et pour un tiers le taux brut de scolarisation combiné (tous niveaux confondus), et enfin le niveau de vie, mesuré d'après le PIB par habitant (exprimé en PPA, ou parités de pouvoir d'achat). Il est ainsi égal à la moyenne arithmétique de la somme des trois indicateurs (durée de vie, niveau d'instruction et PIB corrigé par habitant, en PPA).

La formule ci-dessous nous fournit la base de confection de l'indice. A sa suite nous fournissons la méthode d'estimation des éléments constitutifs, là où des enquêtes n'ont pas permis de disposer de données réelles.

Indicateur	Valeur réelle $X_i$ - Valeur minimale $X_i$	Valeur maximale $X_i$ - Valeur minimale $X_i$
Indicateur de l'espérance de vie A	$(52,7 - 25)$	$(85 - 25)$
	0,46	
Indicateur de niveau d'éducation B	$  2(35,5/100) + 36/100   - 3$	
	0,36	
Indicateur de PIB/habitant (21 C)	$\log(1307) - \log(100)$	$\log(40 000) - \log(100)$
	0,45	
Index du développement humain : IDH = $\sum (A+B+C) / 3$		

### Le calcul de l'espérance de vie

les statistiques officielles ne fournissent pas cette donnée par région.

La méthode d'approche consiste à partir de données sur le taux de mortalité infantile par âge. Par exemple, la probabilité de décéder avant l'âge de 1 an c'est le taux de mortalité infantile à un an. Les données les plus récentes sur cette variable sont fournies l'Enquête sur les Objectifs Intermédiaires de 1996. (Cette enquête les présente aussi par région).

A partir de là il suffisait de consulter les tables types de mortalité des Nations Unies, au niveau du schéma démographique qui correspond au cas du Sénégal<sup>3</sup>.

<sup>3</sup> Il existe cinq schémas de tables types de mortalité des Nations Unies : le schéma d'Amérique Latine, du Chili, d'Asie du Sud, d'Extrême Orient et le Général. Le schéma approprié est celui qui, pour un taux de mortalité infantile générale donné, présente une espérance de vie qui se rapproche du cas sénégalais. C'est le cas du modèle d'Extrême-Orient.

C'est cette méthode qui a permis de fournir les données entre le recensement de 1988 et l'enquête de 1996. Cette option vient de ce que l'encadrement de la méthode par deux années d'enquête permet d'apprécier la vraisemblance des résultats.

Une autre méthode consiste à partir du gain annuel en espérance de vie. Il est estimé à de 0,5 par an s'il n'y a pas d'évènements graves (épidémie par exemple) qui pourrait altérer ce gain.

Cette méthode utilisée sur une période relativement longue peut diverger et surestimer la réalité (elle peut aussi la sous estimer).

C'est cette méthode qui a été utilisée entre 1996 et 1999.

Il faut signaler que les simulations faites sur la période 1988 à 1999 surestime l'espérance de vie. De même que le choix des tables sur la période 1996 à 1999 crée de telles fluctuations qu'il nous a semblé hasardeux de les utiliser.

### **Le Niveau d'éducation**

Cette donnée est obtenue à partir des sources DPRE et des enquêtes de grande envergure comme l'ESAM. Le Taux de scolarisation est disponible pour toutes années tandis que celui de l'analphabétisme est encore mal connu pour les années allant de 1996 à 1999. Les méthodes d'estimations utilisées pour le second reposent sur l'hypothèse faible selon laquelle le niveau du taux progresse à un rythme d'au moins égal au taux de croissance du taux de scolarisation d'il y a dix ans. Sur cette base, le taux d'analphabétisme est calculé pour le Sénégal. Etant entendu que cette valeur peut être inférieure à la valeur réelle compte non tenu des résultats des programmes d'alphabétisation formels et non formels.

### **Le PIB réel par habitant**

C'est le rapport entre le niveau du PIB et celui de la taille de la population en dollars us. Cet indicateur pose d'importants problème de fiabilité et de robustesse. Son estimation au niveau régional est très difficile compte tenu des difficultés théoriques et pratiques de l'estimation des efforts de création de richesse au niveau local.

Pour les besoins de cette étude, un taux de croissance du revenu par tête a été calculé en considérant le différentiel de taux entre la croissance du PIB réel et le croît démographique. Au niveau régional, nous avons estimé que la structure de production révéle par l'ESAM demeure entre 1996 et 1999.

### **Estimations de l'IDH au Sénégal**

Il ressort des données disponibles que nous pouvons obtenir des estimations de l'IDH par région et au plan national pour les années 1997 à 2000, en faisant des hypothèses sur quelques composantes qui ne sont pas disponibles.

### Indicateur du DH 1997

Indicateur du DH 1997	Minimum	Maximun	Sénégal
<b>A</b> Espérance de vie	25	85	52,7
<b>B</b> Alphabétisation des adultes	0%	100%	35,50%
<b>C</b> Taux de scolarisation	0%	100%	36%
<b>D</b> PIB réel par habitant	100	40000	1307
<b>E</b> IDH			0,416

	DAKAR	ZIGUINCHOR	DIOURBEL	SAINT LOUIS	TAMBA	KAOLACK	THIES	LOUGA	FATICK	KOLDA
<b>A</b>	60	52,7	50	52,7	50	51	52,7	52	50	50
<b>B</b>	60,4%	49,7%	20,0%	28,2%	22,0%	27,9%	35,5%	20,8%	26,2%	22,1%
<b>C</b>	91%	88%	28%	62%	56%	40%	58%	43%	46%	53%
<b>D</b>	1893	1334	1202	1298	1201	1215	1325	1208	1209	1185
<b>E</b>	0,593	0,507	0,353	0,428	0,388	0,390	0,440	0,383	0,386	0,385

Les résultats obtenus pour 1997 attestent d'une amélioration de l'indice de développement humain aussi bien au niveau national que local, par rapport à 1996.

De 1998 à 2000, les résultats obtenus sur le plan de la scolarisation ont permis d'améliorer également le niveau de l'IDH.

### Indicateur du DH 1998

Indicateur du DH 1998	Minimum[1]	Maximun	Sénégal
<b>Espérance de vie</b>	25	85	53,2
<b>Alphabétisation des adultes</b>	0%	100%	35,70%
<b>Taux de scolarisation</b>	0%	100%	37%
<b>PIB réel par habitant</b>	100	40000	1345
<b>IDH</b>			<b>0,4219</b>

	Dakar	Ziguinchor	Diourbel	Saint Louis	Tamba	Kaolack	Thies	Louga	Fatick	Kolda
<b>A</b>	60,5	53,2	50,5	53,2	50,5	51,5	53,2	52,5	50,5	50,5
<b>B</b>	61%	51%	20%	29%	22%	28%	36%	21%	27%	23%
<b>C</b>	92%	90%	29%	63%	57%	41%	59%	44%	46%	54%
<b>D</b>	1948	1334	1228	1337	1227	1266	1352	1239	1247	1258
<b>E</b>	0,601	0,513	0,359	0,435	0,394	0,397	0,447	0,388	0,393	0,393

Indicateur du DH 1999	Minimum[1]	Maximun	Sénégal
-----------------------	------------	---------	---------

<b>Espérance de vie</b>	25	85	53,7
<b>Alphabétisation des adultes</b>	0%	100%	36,50%
<b>Taux de scolarisation</b>	0%	100%	37,4%
<b>PIB réel par habitant</b>	100	40000	1409
<b>IDH</b>			<b>0,4293</b>

	Dakar	Ziguinchor	Diourbel	Saint Louis	Tamba	Kaolack	Thies	Louga	Fatick	Kolda
<b>A</b>	<b>61</b>	53,7	51	53,7	51	52	53,7	53	51	51
<b>B</b>	<b>62%</b>	51%	21%	29%	23%	29%	37%	22%	27%	23%
<b>C</b>	<b>94%</b>	91%	29%	64%	58%	42%	60%	45%	47%	55%
<b>D</b>	<b>2004</b>	1351	1256	1375	1253	1308	1392	1265	1279	1310
<b>E</b>	<b>0,610</b>	0,520	0,364	0,441	0,400	0,404	0,454	0,394	0,399	0,400

malgré une progression constante de son IDH, le Sénégal continue d'enregistrer un écart négatif entre le rang de son PIB et celui de son IDH. Sa situation par rapport au reste du monde se dégrade. Il lui faut alors nécessairement se repositionner et mettre en adéquation sa productivité, la durabilité, l'équité et la maîtrise de son destin.

Au demeurant et d'un autre point de vue, l'indice du Développement humain révèle le niveau d'intégration du progrès économique et du développement humain ou social. Il met une certaine pression sur les décideurs afin qu'ils orientent et consacrent leurs efforts sur les deux fronts grâce à une meilleure allocation des ressources.

Le Sénégal connaît une croissance qui tarde à se reflète pas sur le capital humain. En effet, alors que des études empiriques ont prouvé que le capital humain peut accélérer la croissance de manière qu'elle soit plus équitable et ceci grâce à l'éducation et à la santé qui permettent à leur tour l'accessibilité aux opportunités du marché. Au Sénégal, le capital humain ne participe pas à sa juste valeur à l'obtention d'une croissance soutenue. Les fruits de la croissance sont faibles et inégalement répartis. Des disparités existent entre le monde rural et urbain, entre le secteur public et privé, entre les femmes et les hommes, entre les générations, entre les différents quartiers des villes, entre les secteurs productif et non productif.

Il faudrait opportunément revoir les circuits de production et de distribution des richesses et des revenus et passer en revue les politiques sociales du Sénégal. En fait, tout porte à croire que les décideurs politiques n'ont pas pris des dispositions suffisantes pour satisfaire les priorités sociales.

L'indice de développement humain permet de rendre compte de disparités régionales.

Il ressort des données précédentes que seules les régions de Dakar (avec un IDH de 0,610) et Ziguinchor (avec un IDH de 0,520) se situent au dessus de la moyenne nationale (**0,4293**). Viennent ensuite les régions de Saint Louis (0,466), Thiès (0,425), Tambacounda (0,425), Louga (0,394), Kolda (0,400), Kaolack (0,404), Fatick (0,399) et enfin Diourbel (0,371).

**Indicateur du DH 1997-1999**

IDH	DAKAR	ZIGUINCHOR	DIORBEL	SAINT LOUIS	TAMBA	KAOLACK	THIES	LOUGA	FATICK	KOLDA	SENEGAL
<b>1997</b>	0,593	0,507	0,353	0,428	0,388	0,390	0,440	0,383	0,386	0,385	0,4158
<b>1998</b>	0,601	0,513	0,359	0,435	0,394	0,397	0,447	0,388	0,393	0,393	0,4219
<b>1999</b>	0,610	0,520	0,364	0,441	0,400	0,404	0,454	0,394	0,399	0,400	0,4293

\*

\*

\*

### **Les autres indicateurs associés à l'IDH**

Pour ces indicateurs nous estimons que le niveau de finesse demandé, la délicatesse des thèmes ainsi que les politiques de correction mises en œuvre sont de nature à fortement perturber la structure qui était celle de 1996. C'est pourquoi nous restons sur cette année en attendant que les investigations envisagées aboutissent.

**L'indicateur sexospécifique du développement humain (ISDH)** est un IDH corrigé qui tient compte des inégalités sociologiques entre les sexes. C'est un indice du développement humain ajusté ou révisé à la baisse en fonction des inégalités entre femmes et hommes dans les domaines de la santé, de l'éducation et des revenus. Avec cet indicateur, le Sénégal se classe au 128<sup>ième</sup> rang sur 174. Il gagne 17 places par rapport à l'IDH classique.

Il ressort du graphique ci-dessus représentant l'écart entre l'IDH & l'ISDH, qu'avec des valeurs plus élevées, Kaolack, Dakar, Ziguinchor, et Kolda discriminent selon le sexe, plus que les autres régions.

**L'indicateur de la pauvreté humaine (IPH)** s'attache aux déficits rencontrés dans trois domaines essentiels de l'existence humaine qui sont eux même déjà pris en compte dans l'IDH. Il traite ainsi de la longévité réduite, du manque de formation et du non accès aux ressources.

Au Sénégal, cet indicateur de pauvreté humaine présente un classement quasi-identique au classement de l'IDH. En effet, seules encore trois régions, Dakar (32,2%) Ziguinchor (45,84%) et Kaolack (48,23%) sont au dessous de la moyenne nationale estimée à 49,69% pour l'année 1996.

Par rapport ces niveaux atteints, on peut dire que l'année 2000 a été une année de records pour cet indicateur, qui s'est considérablement amélioré grâce aux progrès sensibles enregistrés dans le domaine de l'alphabétisation des adultes et de la baisse de la mortalité infantile. La première composante de l'indicateur est la probabilité de décéder avant l'âge de 40 ans. Cette valeur qui est fortement dépendante des causes de décès surtout entre 0 et 5 ans, a connu une baisse sensible. Son calcul a été fondé sur les efforts de réduction de la mortalité infanto-juvénile, qui d'après les résultats de l'enquête MICS de la DPS et de l'UNICEF a baissé de 76 pour mille à 70 pour mille. Suivant les régions, des estimations ont été également faites en utilisant des pondérations calculées sur la base des résultats atteints au niveau local. En effet, les 8% de baisse du taux de mortalité infanto-juvénile ont été appliqués à la moitié de la probabilité de décéder avant l'âge de 40 ans en supposant que les causes de décès avant l'âge de 5 ans, explique 50% des chances de mourir avant cet âge. On suppose également que l'évolution dans le temps du taux de

mortalité infanto-juvénile entre 1996 et 2000 est annuellement uniforme. Ce qui facilite la distribution annuelle des 8% de baisse du taux.

La deuxième composante est le taux d'analphabétisme des adultes est reste également non disponibles sur la période. Des estimations ont été faites pour l'année 2000, et la même valeur a été reconduite pour l'année 1999. Pour l'année 1997, les données de 1996 ont été reprises. Ensuite, une moyenne a été calculée entre 1999 et 1997, pour renseigner la donnée de 1998. Les méthodes d'estimation du pourcentage d'analphabétisme des adultes partent des résultats obtenus de l'enquête MICS qui fournissent les taux par région pour 2000.

Pour la troisième composante, le même principe a été utilisé, compte tenu du fait que les données qui ont servi à son calcul étaient presque toutes disponibles dans les résultats de l'enquête MICS - 2000.

Ainsi, les taux qui suivent donnent les niveaux de l'indicateur de pauvreté humaine par région et par année, sur la base des hypothèses fixées ci-dessus. En dehors de la grande région centrale, jadis appelée le Sine Saloum qui regroupe Fatick et Kaolack, on remarque que la pauvreté humaine a baissé partout avec des rythmes très différenciés d'une région à une autre. Comme pour le classement selon l'indice de développement humain, les régions de Dakar et de Ziguinchor sont les mieux classées avec des taux de pauvreté humaine largement en deçà de l'indice moyen.

Année	Dakar	Ziguinchor	Diourbel	Saint Louis	Tamba	Kaolack	Thies	Louga	Fatick	Kolda	Senegal
1996	32,22	45,84	60,57	53,35	63,93	48,23	52,85	58,40	52,43	64,44	49,69
1997	32,17	45,81	60,54	53,32	63,86	47,44	52,83	58,38	52,39	64,29	49,79
1998	31,05	42,45	56,41	51,24	61,41	49,57	50,67	57,72	54,15	63,49	47,11
1999	29,94	39,15	52,31	49,20	58,97	51,90	48,52	57,14	55,93	62,73	44,44

**L'Indice de participation des femmes (IPF)** rend compte des inégalités sociologiques entre les sexes en termes de représentation et de pouvoir de décision dans certains domaines clef de la sphère économique et politique.

Avec un index de 0,109 au parlement, un index de 0,1135 pour les fonctions et professions libérales et un index revenu de 1,3556 les femmes ont encore un accès faible aux sphères de décision.

Il n'y avait ni de femme-maire et ni de femme-chef de village en 1994. Paradoxalement, bien qu'elles soient faiblement représentées au niveau des

instances décisionnelles, les femmes occupent 52 % de la population totale, 70 % de l'électorat et leur part du revenu dans le travail est estimé à 35,7%.

**L'indicateur des pénuries de capacité (IPC)** mesure la faculté des individus à se nourrir convenablement, à être à l'abri des maladies et à bénéficier d'une instruction de base. Elle est une simple moyenne arithmétique de 3 indicateurs de manque ou déficit en matière de développement humain durable (DHD).

L'indicateur de pénurie des capacités présente une moyenne nationale<sup>4</sup> de 50,7%. Les régions de Dakar (24,73%) et Kaolack (49,73%) se situent au-dessus de la moyenne nationale tandis que les quatre dernières régions les plus touchées par la pénurie sont Kolda (62,03%) Tambacounda (60,77%), Saint-Louis (58,57%) et Diourbel (57,53%).

**L'indicateur de pauvreté monétaire (IPM)** est calculé en fonction du pourcentage d'individus qui ne peuvent pas se procurer la somme de 392 FCFA/jour. Seule la région de Dakar est caractéristique de cet état de fait car elle se situe au dessous de la moyenne nationale.

**L'indicateur de pauvreté alimentaire (IPA)** ou seuil de pauvreté alimentaire est calculé en fonction de la dépense mensuelle nécessaire, en FCFA, pour se procurer la ration alimentaire minimum ( 2 400 calories). Ce seuil est évalué en milieu urbain à 4334 FCFA et en milieu rural à 2651 FCFA.

---

<sup>4</sup> Il convient de noter que plus l'indicateur est élevé, plus cela traduit la pénurie des capacités.

## ***Problématique des indicateurs de gouvernance***

Le Rapport sur le Développement humain est un prétexte pour le PNUD de présenter annuellement des informations pour pouvoir apprécier l'évolution du Développement Humain dans le Monde. Dans le souci de mieux approfondir et d'étendre le concept de développement humain, le PNUD a recommandé l'élaboration d'un rapport national qui devrait être logique avec la structure conceptuelle du Rapport Mondial.

Les tendances générales fournies dans le Rapport Mondial doivent être analysées dans un contexte national pour mieux intégrer les aspects socio-économiques et politiques observées au Sénégal. Cette démarche permettrait d'affiner l'analyse de la situation du Développement Humain Durable au Sénégal et dans ses différentes localités.

L'élaboration de la base de données est à la base de la production des indicateurs. Les critères de fiabilité et de robustesse des statistiques ainsi obtenue, exigent la collecte de données exhaustives en provenance diverses sources. Cette base de données à la fois spatiale et temporelle devrait être élaborée de telle sorte que l'on puisse obtenir une vision plurielle du niveau de Développement Humain au Sénégal. Elle devrait fournir autant que possible des données désagrégées par région, par sexe tout en y incluant les tendances.

Les indicateurs élaborés pour suivre les performances dans le cadre du développement humain touchent directement les secteurs sociaux. Leur calcul et leur mise à jour exige une base de données bien élaborée avec des variables touchant plusieurs secteurs économiques et sociaux. Ces indicateurs, compte tenu de leur caractère synthétique, sont difficilement calculable sur une longue période à cause de la faiblesse de l'appareil statistique. C'est dans le but de répondre à ce besoin, que les différents indicateurs suivants sont suivis pour permettre une bonne appréciation des indices de développement humain.

### **Le secteur de l'éducation**

#### **Taux brut de scolarisation élémentaire (TBSE)**

C'est le total des effectifs dans l'enseignement élémentaire quelque soit leur âge, exprimé en pourcentage de la population des enfants de 7-12 ans. Il indique la capacité du système scolaire élémentaire à inscrire à l'école les enfants de la tranche de 7-12 ans. C'est un indicateur très sensible aux variations du taux de croissance démographique, mais cela n'affecte en rien sa stabilité. Il demeure un indicateur relativement robuste du point de vue statistique, même si sa fiabilité reste insuffisante à cause de l'hypothèse assez forte de stabilité spatiale et temporelle du taux de croissance de la population des 7-12 ans.

Un TBSE d'une valeur de 100 indique que le pays est en principe capable d'accueillir toute sa population d'âge scolaire élémentaire, mais il n'indique pas la part de celle - ci déjà inscrite.

Le TBSE peut être supérieur à 100% à cause de l'inclusion des élèves ayant dépassé ou n'ayant pas atteint l'âge légal d'entrée à l'école et du redoublement. Une interprétation rigoureuse du TBSE nécessite des informations supplémentaires afin d'évaluer l'étendue des redoublements, des entrants tardifs etc. Deux indicateurs complémentaires peuvent accompagner le TBSE pour remédier à ce problème.

- Le taux net de scolarisation est le ratio entre les effectifs du groupe d'âge officiel et la population correspondante.
- le taux de scolarisation par âges simples qui montre la participation de la population d'un âge donné en l'occurrence ici la tranche 7-12 ans dans l'enseignement.

Le calcul de ces indicateurs suppose une exploitation plus fine des registres d'écoles.

L'évolution de cet indicateur suit une tendance presque linéaire sur la période 1994-1999.

#### **Le Taux d'alphabétisation**

Ce taux est également calculé pour mesurer la qualité des ressources humaines d'un pays. Il est égal au rapport entre la population sachant lire ou écrire sur la population totale. C'est un indicateur qui garde les mêmes avantages et inconvénients du taux de scolarisation calculé ci-dessus, avec la particularité d'être susceptible d'être influencé par les méthodes de collecte. Ce taux est recouvré à partir des données d'une enquête auprès des ménages, exhaustive ou non. Les informations tirées de l'alphabétisation formelle peuvent aider à faire des estimations annuelles. La base de données est renseignée seulement pour l'année 1995/1996.

#### **Taux de réussite selon le secteur**

C'est un indicateur de qualité qu'on définit pour les secteurs privé et public. Il peut faire référence au diplôme sanctionnant la fin des études primaires, d'enseignement moyen, secondaire pour mieux se prêter à des cas de comparaison spatiale. Pour cela, les effectifs des candidats aux différents examens de fin d'études de cycle doivent être disponibles dans la base de données. L'indicateur est de très bonnes qualités de robustesse et de fiabilité.

Le taux de réussite est alors calculé par le rapport entre le nombre de réussites à un examen sur le nombre total des candidats qui se sont présentés. La base de données est bien renseignée pour cet indicateur.

### **Le taux de redoublement selon le secteur**

Il est déterminé par le pourcentage d'élèves reprenant la même classe sur l'effectif total dans l'enseignement élémentaire d'une même année. Cet indicateur est censé permettre d'appréhender la qualité du système éducatif élémentaire. Ainsi on pense qu'il serait plus pertinent de considérer comme base l'effectif global de l'année précédente et non celle de la présente année. En effet dans sa formulation actuelle une baisse pourrait provenir d'un afflux massif de nouveaux élèves suite par exemple à de nouvelles constructions de classes. Ce qui donnerait naturellement l'illusion (pas tout à fait vraie) que la qualité de l'enseignement s'est améliorée.

Donc en début de l'année  $t$ , on devrait établir le taux de redoublement de l'année  $t-1$  suivant la formule:

$$\mathbf{TR_t = Reprenants de l'année t+1 / effectif de l'année t}$$

### **Taux d'abandon dans le primaire**

Il mesure la proportion d'élèves du primaire ayant abandonné par rapport à l'effectif de départ. Le nombre d'abandon est communiqué dans les rapports de rentrée effectués par les inspections départementales. Le taux d'abandon pour l'année  $t$  se calcule alors par la formule :

$$\mathbf{TA_t = Abandons t+1 / effectif de l'année t}$$

Les données sur ce taux ont été communiquées par la DPRE par niveau d'enseignement élémentaire. Un taux global a alors été calculé en pondérant les taux par niveau par les effectifs correspondants.

### **Ratio élèves/enseignant**

C'est le nombre d'élèves dans le primaire rapporté au nombre d'enseignants. Cet indicateur donne le niveau de l'encadrement au niveau primaire représenté par le nombre d'élève moyen suivi par un enseignant. Sa faiblesse réside dans les limites de la moyenne. Il peut être à partir des données de la DPRE (MEN) qui détient l'ensemble des effectifs des enseignants et élèves par localité (régions) et par secteur (primaire, secondaire général, secondaire technique, professionnelle, universitaire).

### **Nombre d'élèves par classe**

C'est le nombre d'élèves moyen par classe. Il est calculé par le rapport entre l'ensemble des effectifs scolaires et le nombre de classes contenues dans le système scolaire, et ce, par niveau d'étude et par secteur. Cet indicateur peut renseigner sur le degré de la pression de la demande sur l'offre d'éducation. Selon les régions, le niveau de l'indicateur montre les disparités et permet de corriger le manque d'équité dans la mise en place des infrastructures éducatives. Il est calculable à partir des données de la DPRE, qui disposent d'informations relatives au nombre de classes et

aux effectifs scolaires par région et par année. La base de données doit être complétée dans ce sens.

### **Contribution des différents acteurs selon le niveau**

Les acteurs retenus sont l'Etat, les ménages, les APD et les collectivités locales. Pour chacun d'eux, leur part dans le budget total de l'éducation est calculée. Les données disponibles dans la base suffisent pour le calcul de cet indicateur.

### **Pourcentage de personnes de plus de 15 ans ayant un niveau complet d'école primaire**

Le calcul de cet indicateur ne pose aucun problème d'ordre technique. Les données relatives à la répartition par âge des personnes ayant complété le cycle primaire permettent de le recouvrer. C'est le rapport entre le nombre de personnes de plus de 15 ans ayant au moins le niveau du Cours Moyen Deuxième année sur la population totale de cette tranche d'âge. Pour cela, il faut mettre à disposition les résultats des enquêtes auprès des ménages telles que le RGPH, l'ESP, l'ESAM, où le niveau d'instruction est donné par l'enquête.

Cet indicateur est un indicateur synthétisant le taux d'inscription à l'école primaire, le taux d'accès et le taux d'abandon dans le cycle primaire. S'il est fourni selon la tranche d'âge, il peut refléter la dynamique des performances de l'éducation de base. Egalement, une répartition par sexe rendrait cet indicateur plus explicite et aiderait à apprécier certains autres indicateurs tels que le niveau de la fécondité. La base de données ne contient aucune statistique de base pouvant permettre l'élaboration de cet indicateur, elle doit être complétée par les sources citées plus haut.

### **Pourcentage de personnes de plus de 15 ans sachant lire ou écrire**

Le calcul de cet indicateur ne pose également aucun problème d'ordre technique. Comme l'indicateur ci-dessus, les données pouvant servir à son calcul sont obtenues à partir des enquêtes effectuées auprès des ménages telles que le RGPH, l'ESP, l'ESAM. La base de données ne contient aucune données dans ce sens et devrait être complétée au moins pour ces années d'enquête.

L'analyse approfondie de cet indicateur peut révéler des corrélations avec le niveau de certains indicateurs relatifs à la performance et au moyen du système éducatif. S'il est fourni selon la tranche d'âge, il peut refléter la dynamique des performances de l'éducation de base à travers les générations. Egalement, une répartition par sexe pourrait permettre d'apprécier les taux de réussite de certains programmes de santé et d'éducation relatifs à la condition féminine.

### **Dépense de fonctionnement en % du PIB**

Cet indicateur mesure le degré d'importance des moyens mis à la disposition de l'éducation, par rapport aux revenus globaux distribués dans l'économie. La base de données doit être complétée par les données du Ministère Chargé de l'Education Nationale.

### **Dépense de fonctionnement en % du Budget**

Cet indicateur mesure le degré d'importance des moyens mis à la disposition de l'éducation, par rapport aux ressources publiques de l'Etat. Cet un indicateur qui permet de mieux apprécier les efforts consentis par les pouvoirs publics envers l'éducation et la cohérence des politiques et des actions de l'Etat.

### **Répartition des financements selon les niveaux**

Selon que les pouvoirs publics attachent une importance à tel ou tel niveau, les ressources mobilisées deviennent plus ou moins importantes. Cet indicateur peut alors montrer la cohérence des actions et des politiques en permettant une analyse comparative des financements et des orientations de politiques éducatives. Pour le calcul de cet indicateur, se référer aux données de la base.

### **Accès et inégalité des services éducatifs**

L'accès peut être mesuré par le rayon d'accès à un établissement scolaire (primaire) selon la région de résidence. Pour l'instant, il n'existe pas de données pouvant servir au calcul. Une recommandation faite pour les prochaines enquêtes pour prendre en compte la distance qui sépare le ménage d'un établissement scolaire. En cas de non disponibilité de cette information, l'indicateur peut être remplacé par le ratio de population rapporté au nombre de salles de classes ou de tables-bancs dans la localité.

### **Le secteur de la Santé**

Les objectifs visés par les différentes politiques mises en œuvre dans ce domaine s'orientent généralement vers un développement des ressources humaines. L'augmentation du capital humain en quantité et en qualité, est un véritable signe de développement humain. Les indicateurs choisis pour mesurer les progrès réalisés dans ce secteur, sont calculés à partir de plusieurs sources différentes, ce qui pose un problème majeur d'une comparaison dynamique des résultats atteints. La base de données du service des statistiques sanitaires n'étant plus fonctionnelle depuis 1995 (1996 est disponible avec des données peu fiables), la reconstitution des séries récentes oblige l'utilisation de données en provenances d'enquêtes différentes. En 1997, l'EDSIII réalisée par la Direction de la prévision et de la Statistique a permis de recouvrer un certain nombre de données qui ont permis d'apprécier certains indicateurs absents depuis 1995. En 1999, le Ministère de la Santé Publique a réalisé une enquête (ESIS

1999) de ce genre, avec une méthodologie d'échantillonnage différente à celle de l'EDSIII. Pour l'élaboration des indicateurs de ce secteur, il est nécessaire de mettre en commun les résultats de toutes ces sources d'informations.

#### **Pourcentage de nouveaux nés ayant un faible poids de naissance**

C'est le nombre de bébés ayant un poids inférieur à 2500 grammes rapporté au nombre total de naissances vivantes. Cet indicateur contribue à l'appréciation de la performance des services d'assistance à la grossesse et à l'accouchement. La collecte des indicateurs nécessite une exploitation des fiches de renseignement et de suivi dans les maternités et autres lieux d'accouchement. Les données de la base ne permettent pas de le calculer.

#### **Apport journalier de calories par habitant**

Cet indicateur permet d'apprécier la capacité du pays à satisfaire les besoins nutritifs des populations. Il est recouvrable qu'à partir d'enquêtes spécifiques auprès des structures compétentes du commissariat à la sécurité alimentaire. La base de données doit être complétée par les sources existantes de production et de commercialisation d'aliments de base.

#### **Proportion de jeunes ayant la diarrhée**

La proportion de jeunes de moins de quatre ans ayant la diarrhée est un indicateur du degré d'hygiène et de mal nutrition. Un fonctionnement des services sanitaires et des programmes de vaccination contribuent à baisser ce taux. C'est un indicateur qui est recouvrable à partir des enquêtes ponctuelles réalisées par l'UNICEF en 1996 et de la DPS. Les deux indicateurs à savoir le pourcentage de consultations liées à la diarrhée par rapport aux consultations totales et le nombre d'enfants vaccinés par le programme suffisent pour appréhender le niveau de la proportion de jeunes ayant la diarrhée. La base de données dispose d'informations sur l'incidence des maladies diarrhéiques.

#### **Le taux de consultation liée à la diarrhée par rapport aux consultations totales**

Cet indicateur peut être calculé à partir des données de l'enquête ESIS réalisée dans le secteur de la santé en 1999. Pour l'année 1997 également, l'EDSIII réalisée par la DPS peut fournir des éléments. Le recueil des statistiques sanitaires contient par ailleurs des données allant de 1990 à 1996, année à laquelle le système de collecte interne est bloqué, et pouvant servir au calcul. La combinaison de ces différentes sources peut aider à reconstituer un série allant de 1990 à 1999 avec une rupture d'une année à savoir 1998.

### **Pourcentage d'enfants ayant une carence en vitamine A**

Cet indicateur, comme ceux cités plus haut, permet d'apprécier la qualité de la santé des enfants. Pour l'instant la base de données ne contient pas d'informations pour son calcul. Les enquêtes disponibles pour le renseignement des éléments de calcul sont les EDS I, II, III réalisées par la DPS et l'EOI de l'UNICEF pour l'année 1996.

L'indicateur renseigne sur les performances des soins apportés aux enfants depuis le stade prénatal.

### **Répartition et équité aux services sanitaires**

La répartition équitable des services de santé peut être prise en charge par les indicateurs de couvertures sanitaires et des dépenses de santé par tête. Toutes ces deux informations sont consignées dans la base de données.

### **Proportion des communautés ayant accès aux services de santé**

Cet indicateur peut être apprécié par le pourcentage de communautés rurales ayant atteint un taux de couverture sanitaire adéquat. La base de données ne contient aucune information pouvant servir le calcul de cet indicateur.

### **Dépense moyenne de fonctionnement, d'équipement et de personnel selon le type de structure sanitaire**

Ces types de dépense sont fondamentales pour la bonne marche de la structure sanitaire. L'indicateur peut être subdivisé en trois composantes : fonctionnement, équipement et personnel. Il permet de mesurer l'importance des moyens et permet en conséquence d'apprécier la prise en compte des charges récurrentes. Il peut largement expliquer les performances du système de santé s'il est suivi de manière régulière et avec le rythme de mise en place des infrastructures de base. Les données disponibles dans la base ne suffisent pas pour le calcul de cet indicateur.

### **Démographie**

Les tendances démographiques sont souvent difficilement maîtrisables et elles posent des fois de sérieux obstacles au développement économique et social. L'évolution de la population quand elle est mal maîtrisée, peut se dresser comme contraintes aux efforts.

### **La réduction de la fécondité**

Le niveau de fécondité est calculé à partir des données de l'EDS et l'ESIS dont les données sont disponibles pour 1993, 1997 et 1999. Il est égal au nombre moyen d'enfants mis au monde par une femme entre 15 ans et 49 ans. Les

### **Le taux de prévalence contraceptive**

L'utilisation de la contraception explique quelque part le niveau de la fécondité. Il est égal au pourcentage de femmes entre 15 et 49 ans utilisant les méthodes contraceptives, qu'elles soient mariées ou pas. La base de données doit être complétée par les enquêtes ponctuelles déjà effectuées par la DPS et le Ministère de la Santé.

### **Stabilité Et Cadrage Macroéconomique**

Le Sénégal a réalisé d'importants progrès dans le domaine de la stabilité macroéconomique. L'évolution de la situation au cours de ces dernières années, montre une amélioration sensible des indicateurs de déséquilibre et de déficit. Les importants efforts entrepris dans ce domaine ont permis un suivi relativement bon des différents agrégats pendant et après la crise. Ce qui justifie entre autres l'existence d'une base de données significativement importante.

Parmi les indicateurs retenus pour suivre la stabilité et le cadrage macro-économique, ceux relatifs à l'emploi, au chômage, à la situation extérieure et aux taux d'intérêt restent très peu renseignés à partir de la base de données. Particulièrement par rapport à l'emploi, les statistiques dont dispose le Sénégal ne sont pas rigoureusement fiables. Les données figurant dans la base sont relatives aux demandeurs d'emploi, en conséquence elles ne sont pas habilitées à fournir des indicateurs pouvant servir à la comparaison internationale.

### **Protection Environnementale**

Les indicateurs retenus dans ce secteur sont aussi pertinents pour le suivi de la dégradation de l'environnement.

#### **Le Pourcentage de territoire qui sont sous protection**

Cet indicateur se calcule par le rapport entre la superficie de ces territoires et la superficie totale du Sénégal. Ce taux peut être corrigé en rapportant les aires protégées aux aires de forêt uniquement. Le renseignement de cet indicateur ne pose pas a priori des problèmes. Les sources de données principales sont les Directions de l'environnement et des Parcs Nationaux.

#### **Le taux de déforestation**

Il est également un indicateur de dépréciation de la forêt qui renseigne également sur les pressions des populations sur les ressources naturelles en milieu rural. Il est égal au rapport entre la superficie totale endommagée et la superficie totale des forêts. La base de données n'est pas renseignée pour cet indicateur.

### **Le taux de régénération**

Cet indicateur peut aider à faire une appréciation nette de la dépréciation. Il se calcule par le rapport entre la superficie totale des forêts régénérées et la superficie totale des forêts perdues. Il est recouvrable à partir des sources d'informations de la Direction des Eaux et Forêts du Ministère de l'Environnement.

### **Le Taux d'émission de gaz à effet de serre**

Ce taux est également un bon indicateur de la vitesse de dégradation de l'environnement, en relation avec les pressions de population urbaine. Son calcul peut être difficile compte tenu de la difficulté de collecter les informations pour le renseigner. Cependant, une estimation peut être faite à partir des émissions des entités industrielles et du transport.

### **Démocratie, Participation et Gouvernance**

Au Sénégal et comme partout en Afrique, l'avènement de la démocratie n'a toujours pas été facile et de nombreux efforts se sont vus ménagés sur le parcours. La démocratie, même si elle n'est pas une fin en soi, demeure aujourd'hui un indicateur de santé morale d'une société. Pour son appréciation, un certain nombre d'indicateurs peut être retenus à savoir le taux de participation aux élections, le nombre de quotidiens de presse, la qualité des élections présidentielles et législatives, et la liberté d'expression.

Pour la participation, celle de la société civile est mise en exergue. Aux indicateurs retenus, on peut ajouter la participation féminine, qui permet d'apprécier le caractère dynamique des femmes et les efforts faits dans la lutte contre leur exclusion.

Quant à la gouvernance, elle demeure un secteur pertinent et transversal regroupant tout indicateur de renforcement des capacités, de transparence de justice et d'efficacité du service public. Les indicateurs retenus dans ce domaine permettent d'apprécier entre autres les progrès réalisés dans le domaine du service public.

### **Le taux de participation aux élections**

C'est un indicateur pertinent de mesure de la culture démocratique des populations, leur confiance aux institutions et la capacité réceptive des principes de la démocratie. Cet indicateur est collecté à partir des fichiers de base du ministère de l'intérieur.

### **le nombre de quotidiens de presse**

Le nombre de quotidiens de presse libre et indépendante est aussi un indicateur de liberté d'opinion et de presse. Il peut être apprécié par des indicateurs qualitatifs tels que la pertinence des contenus des journaux et la qualité des articles.

### **la liberté d'expression**

Elle peut être considérée comme indicateur qualitatif qui peut permettre une appréciation de la qualité de la démocratie. Il peut être traduit par un indicateur quantitatif qui est le nombre de détenus politiques.

### **Décentralisation**

La problématique de la **décentralisation** a été sérieusement revisitée lors d'une étude récente sur les usagers du secteur public. Les populations ont fait état de leur point de vue sur le caractère inachevé de la décentralisation qui n'a pas été suivie par des mesures d'accompagnement adéquats. Ce qui entraîne que les collectivités locales sont aujourd'hui incapables de faire face à la demande sans cesse croissante en services et autres équipements collectifs.

### **Domaines de compétences effectivement transférés**

La réforme de 1996 sur la décentralisation prévoyait dans son contenu le transfert de neuf de domaines de compétence pour jeter les véritables bases de la décentralisation. Aujourd'hui, cinq ans après, sur simple constat on dire que le transfert est timide. Un indicateur plus objectif pourrait être choisi, en rapport avec les taux d'exécution des dépenses d'investissement par domaines de compétence, pour apprécier le degré de transfert.

### **Le développement participatif**

La démarche participative est préconisée par la plus part des partenaires au développement. Les autorités publiques et leur collaborateurs sont convaincus des résultats de la participation qui responsabilise davantage les bénéficiaires de programme et instaure un véritable climat de confiance.

A travers les indicateurs suivants, il est recherché une appréciation de la participation de la société civile qui constitue avec les ONG, les éléments de la société civile les plus représentatifs. Pour l'ensemble des indicateurs ciblés dans cette partie, il n'existe pas éléments de la base de données pour servir à leur calcul.

### **le niveau d'implication de la société civile dans la formulation des politiques**

Au niveau national, la société civile est impliquée dans tous les programme de développement prenant en charge les besoins des populations. Cet indicateur est qualitatif et sa collecte nécessite des investigations auprès des structures de définition de politiques telles que la Planification.

### **Le degré de coopération des associations pour une action commune**

Cet un indicateur qui peut être calculé par le pourcentage d'association ayant déjà coopéré pour une action commune. Pour son renseignement, il sera nécessaire d'effectuer une enquête auprès de ces associations.

### **Le pourcentage de projets exécutés par les ONG**

Cet indicateur renseigne sur le degré de participation des ONG. Il peut être calculé à partir des données des fichiers de la DDI et de la DCEF. Il est égal au rapport entre le nombre exécutés par les ONG et le nombre total de projets.

### **Le pourcentage de contrats entre l'administration centrale et les agences d'exécution**

Cet indicateur mesure le degré de sous-traitance des actions publiques. C'est le rapport entre le nombre de marché publics octroyés par des agences d'exécution telles que l'AGETIP et le nombre total de marchés publics.

### **Le nombre d'ONG**

Le nombre d'ONG est un indicateur d'attraction et de présence des ces Organisations. Toutefois, une ONG peut exister sans pour autant être active sur le terrain. Il serait très intéressant de calculer leur taux d'activité. Le fichier du ministère de la famille peut servir de base pour le renseignement de cet indicateur.

### **Le Crédit bancaire alloués aux ONG**

Le crédit alloué aux ONG est aussi un indicateur d'activité de ces structures. La sources de données principale est la centrale des bilans de la BCEAO.

## **Mobilisation de la communauté**

### **Transparence**

Elle renforce la confiance mutuelle des acteurs de la société et améliore le système de gestion des affaires publiques. En conséquence, elle augmente l'efficacité des services publics. Elle est appréciée, entre autres, à travers les indicateurs suivants :

#### **L'existence et le fonctionnement de la cour des comptes**

Pour cet indicateur, le nombre de décisions rendues par an, peut être pris en compte. La base de données doit être renseignée sur ce plan

#### **L'effectivité des audits publics**

Elle peut être mesurée par le nombre de rapports d'audits sur les sociétés d'Etat, les Programmes et projets publics. C'est un indicateur d'effort à l'endroit de la transparence.

### **L'exécution des décisions de justice**

Cet indicateur est bien apprécié pour la mesure de l'efficacité du système judiciaire. Il est calculé par le délai moyen d'exequatur de la sentence au niveau des différentes cours de justice

### **L'efficacité de la cour d'arbitrage**

La cour d'arbitrage est un bel instrument de renforcement de la santé de l'environnement du secteur privé et de la transparence. Son efficacité peut être mesurée par le nombre de dossiers traités. La base de données doit être renseignée.

### **Justice**

Le secteur de la justice joue un rôle fondamental dans la restauration d'un état de droit. Le bon fonctionnement de l'appareil judiciaire est un préalable à la mise en œuvre de la pratique de bonne gouvernance. L'appréciation de la qualité du système judiciaire doit passer par une analyse des indicateurs de performance et de moyen. Pour cela, il doit être retenu

### **la durée moyenne des procédures judiciaires par instance**

Cette durée peut être calculée à partir de la date d'introduction d'un dossier en justice, jusqu'à la délivrance de la sentence et ceci, seulement pour les affaires civiles et commerciales. L'indicateur peut se limiter au tribunal hors classe de Dakar.

### **l'effectif des magistrats**

Cet un indicateur de moyen de l'appareil judiciaire. Il peut être corrélé à l'indicateur de délai de signature des dossiers de justice par les magistrats pour mieux appréhender l'efficacité. La base de données doit être complétée dans ce sens.

### **la part des ressources allouées à la justice**

Cet indicateur permet d'apprécier l'importance des moyens mis à la disposition des services de la justice. Les données contenues dans la base peuvent le renseigner. La source de données principale est la Direction du Budget.

La collecte de ces indicateurs nécessite la mise en place d'une base de données contenant les informations tirées des greffes de tribunaux régionaux, de la cour d'appel et de la cour de cassation.

### **La constitution**

Les indicateurs retenus pour cette rubrique concerne deux articles de la constitution qui se prononcent sur la limite du mandat présidentiel, du cumul de mandat et de suppression du quart votant. A ces éléments doit s'ajouter le mode de nomination des magistrats qui exprime entre autres le degré d'indépendance de la justice au Sénégal.

- **Les libertés fondamentales** sont appréciées à travers un indicateur qui est celui de la liberté de former une association afin de défendre ses intérêts. Cet indicateur est purement qualitatif et sa collecte ne pose aucun problème. On peut théoriquement se référer à la constitution pour le renseigner
- **Les droits fondamentaux** sont appréciés dans ce rapport par l'indicateur de respect des textes. Ce dernier est également un indicateur qualitatif. Il est très instable du point de vue de son contenu car d'un secteur à un autre, la valeur de l'indicateur peut être très différente.

### **Jeux politiques**

Le jeu politique montre l'importance des actions des décideurs politiques. En cas de densité du jeu politique, les programmes publics peuvent être détournés de leurs objectifs de développements, au profit des visions à court terme des politiciens. A travers certains indicateurs, la mission tente d'apprécier les éléments les plus déterminants de ce jeu.

#### **Respects des promesses ou engagements des élus (présidents, élus locaux et parlementaires).**

Ils sont appréciés de manière qualitative. C'est un indicateur ne peut être collecté que par enquête auprès des structures de la presse libre et indépendante si elles existent.

Durée moyenne séparent deux élections : Les élections, quand elles sont nombreuses et rapprochées, peuvent porter préjudice aux réalisations d'objectifs de développement. Leur préparation peut détourner les responsables des impératifs sociaux dont les impacts sont attendus sur une période relativement longue. Le renseignement de cet indicateur ne pose aucun problème lié à la collecte de données nécessaires à son élaboration.

#### **Nombre de partis politiques**

Le paysage politique s'apprécie à travers le nombre de partis politiques et l'importance du rôle dans les critiques d'opinion. Cet indicateur est facile à collecter et ne pose aucun problème de fiabilité. Elle est disponible officiellement au ministère de l'intérieur.

#### **Nombre de personnes responsables ayant changé de partis politiques**

La proportion de personnes ayant changé de partis politiques est un bel indicateur de la densité du jeu politique. Cet indicateur peut être obtenu par une enquête auprès des instances de coordination des partis politiques.

#### **Nombre de groupes de pression**

Par groupes de pression on entend les partis politiques, les syndicats, les Fédération d'Associations, de coopératives et de groupement. Plus leur nombre est important, plus les options politiques sont compliqués. Le

fichier du Ministère de l'intérieur peut s'ériger en sources de données principale pour le renseignement de cet indicateur.

## **Choix**

### **Taux d'absentéisme à l'assemblée nationale**

Le taux d'absentéisme des députés permet d'apprécier la qualité des votes à l'assemblée, donc des prises de décisions. La collecte de cet indicateur suppose une exploitation des fiches de présence à L'Assemblée Nationale.

### **Répartition des députés par appartenance à un groupe parlementaire**

Cet indicateur permet d'apprécier la qualité des oppositions au sein de l'assemblée. La multiplicité des groupes de forces relativement égales, augmentent la qualité des débats et enrichit les choix du fait des efforts singulier de recherche d'arguments pour convaincre. Cet indicateur est facile à recouvrer auprès de la source de l'Assemblée Nationale.

### **Taux d'intervention dans les débats de vote de budget**

Cet indicateur permet d'apprécier le degré de participation aux décisions publiques des représentants du peuple donc de la population. Sa collecte nécessite une enquête auprès des services compétents de l'Assemblée Nationale.

L'indicateur est égal au rapport entre le nombre d'intervention et le nombre de présence physique des députés. Il est corrigé par le taux de présence des député (100% - taux d'absentéisme).

## **Sécurité**

La sécurité des populations est un indicateur de santé sociale. Le fait qu'elle fasse défaut dans un pays peut entraîner, au delà de la stabilité sociale, des graves conséquences économiques qui peuvent tremper le pays dans une situation de crise aiguë. Les programmes de développement humain doivent fortement faire attention cela pour éviter atténuer les effets positifs au prix de ménager les efforts publics. Les indicateurs retenus sont très révélateur de la situation d'insécurité.

Le problème de la **sécurité** en zone urbaine se caractérise selon les personnes interrogées par une augmentation de la violence et le non respect de la loi. L'augmentation des agressions physiques sur des personnes est particulièrement souligné au niveau des zones de forte urbanisation. En zone rurale par contre, les cas d'insécurité soulevés concernent les vols de bétail qui portent grandement préjudice aux éleveurs.

### **Nombre de viols, vols et meurtres**

Les statistiques sur les viols, vols et meurtres renseignent sur l'évolution de la sécurité des populations. Le Bureau des statistiques du Ministère

de l'Intérieur détient encore des données sur ce Plan. Il peut alimenter la base sur pour ce qui est des statistiques nationales.

#### **Pourcentage de zones de conflits**

Les zones de conflits peuvent servir également d'indicateurs de sécurité des populations. Le pourcentage calculé est donné par le rapport entre la superficie des zones de conflit, ici en Casamance, et la superficie totale du Sénégal. On peut faire également le rapport entre la population de cette zone et la population du Sénégal afin d'apprécier la proportion de gens en insécurité à cause des conflits. Le renseignement de cet indicateur ne pose à priori aucun problème.

#### **Pourcentage de dépenses relatives à la défense**

Cet indicateur mesure les efforts faits par le secteur public à l'endroit de la protection et de la sécurité des populations. La base de données doit être renseignée pour le calcul de cet indicateur.

## **La base de données**

**DEMOGRAPHIE ET SANTE**

**Données démographiques**

POPULATION DE 1976 -2000 ( EN MILLIERS)

	SENEGAL	DAKAR	THIES	LOUGA	SAINT LOUIS	TAMBACOUNDA	KOLDA	ZIGUINCHOR	FATICK	KAOLACK	DIOURBEL
<b>1976</b>	4 997 885	940 920	439 050	419 050	514 735	287 313	439 050	291 632	408 657	597 501	423 038
<b>1988</b>	6 896 808	1 488 941	941 131	490 077	660 282	385 982	591 833	398 337	509 702	811 258	619 245
<b>2000</b>	9 524 089	2 326 929	1 310 933	555 052	842 409	518 040	797 165	543 886	628 969	1 100 938	902 327

DPS/MEF

POPULATION (en % du total)

	SENEGAL	DAKAR	THIES	LOUGA	SAINT LOUIS	TAMBACOUNDA	KOLDA	ZIGUINCHOR	FATICK	KAOLACK	DIOURBEL
<b>2000</b>	100	24	14	6	9	5	8	6	7	12	9
<b>FEMME</b>	51,4	50	52	53	53	51	51	51	51	51	53
<b>HOMME</b>	48,6	50	48	47	47	49	49	49	49	49	47
<b>URBAINE</b>	39	96	34	14	27	16	10	38	10	22	42
<b>RURALE</b>	61	4	66	86	73	84	90	62	90	78	58

DPS/MEF

TAUX D'ACCROISSEMENT NATUREL (%)

	SENEGAL	DAKAR	THIES	LOUGA	SAINT LOUIS	TAMBACOUNDA	KOLDA	ZIGUINCHOR	FATICK	KAOLACK	DIOURBEL
<b>88 - 95</b>	2,7	3,8	3,3	1,3	2,4	2,9	3	3,1	2,1	3	3,8

DPS/MEF

DENSITE PAR HABITANT AU KM<sup>2</sup> EN 1988

	SENEGAL	DAKAR	THIES	LOUGA	SAINT LOUIS	TAMBACOUNDA	KOLDA	ZIGUINCHOR	FATICK	KAOLACK	DIOURBEL
<b>1988</b>	35	2707	142	16,8	15	6,5	28	54	64	50	142
<b>2000</b>	48	4230	198	19	19	8,7	38	74	79	68	207

DPS/MEF

DISTRIBUTION DE L'AGE EN (%) EN 1988

	SENEGAL	DAKAR	THIES	LOUGA	SAINT LOUIS	TAMBACOUNDA	KOLDA	ZIGUINCHOR	FATICK	KAOLACK	DIOURBEL
0 - 19	57,5	54,8	57,7	58,5	59	58,5	59,2	57,4	57,8	43,4	57,2
20 - 59	37,3	41,7	27,3	35,9	35	37,7	36,6	36,9	35,7	52,3	36,9
60 - +	5,2	3,5	5,6	3,6	6	3,8	4	5,9	6,5	3,2	5,9

DPS/MEF

POPULATION SELON LA RELIGION (%)

RELIGION	SENEGAL	DAKAR	THIES	LOUGA	SAINT LOUIS	TAMBACOUNDA	KOLDA	ZIGUINCHOR	FATICK	KAOLACK	DIOURBEL
MUSULMANS	93,8	92,7	94,4	99,5	98,7	96,3	93,4	75,2	91,8	98,4	99
CHRETIENS	4,3	6,7	4,9	0,1	0,4	2,4	5,01	7,1	7,8	1	0,6
AUTRES	1,9	0,6	0,7	0,4	0,9	1,3	1,6	7,7	0,4	0,6	0,4

Source : RGPH 1976 & 1988 / Projection de la population 1988-2015, ESF 1978, EDS I 1986, EDS II 1992/93, ESP 1992

TABLEAU 1 : DONNEES DEMOGRAPHIQUES

	SENEGAL	DAKAR	THIES	LOUGA	SAINT LOUIS	TAMBACOUNDA	KOLDA	ZIGUINCHOR	FATICK	KAOLACK	DIOURBEL
TAILLE DES MENAGES (nombre)	8,8	7,6	9,3		9,1	8,3	8,5	8,5	8,8	9,8	9,3
AGE DU PREMIER MARIAGE FEMME	20	28	18	18	18	19	17	23	19	16	22
AGE DU PREMIER MARIAGE HOMME	28	30	27	26	27	27	26	30	28	26	31
INDICE DE FECONDITE	6	4,9	6,8	5,7	6,5	6,5	6,5	6,6	6,6	6,6	6,8
CONNAISSANCE ET UTILISATION DES CONTRACEPTIFS (%)	70	94	76	52	52	52	60	60	73	73	65

<b>VISITES PRENATALES ( %)</b>	74	97	85	68	61	61	71	71	63	63	68
<b>ASSISTANCE A L'ACCOUCHEMENT (%)</b>	47	90	30	45	33	33	38	38	30	30	45
<b>CENTRE DE PLANNING FAMILIAL (nombre)</b>	120	36	14	29	12	5	11	36	63	63	68
<b>FEMME DE 15 - 49 (en % de la population totale)</b>	21,4	19,8	21,8	22,4	21,6	36,5	21,9	21,9	22,2	21,9	21,6

Source : RGPH 1976 & 1988 / Projection de la population 1988-2015, ESF 1978, EDS I 1986, EDS II 1992/93, EDS III 1997, ESP 1992

**TABEAU 2 : TAUX DE FECONDITE PAR AGE**

<b>TAUX DE FECONDITE PAR AGE</b>	<b>1970</b>	<b>1978</b>	<b>1986</b>	<b>1992</b>	<b>1997</b>
<b>15 - 19</b>	165	189	159	127	
<b>20 - 24</b>	290	304	279	256	
<b>25 - 29</b>	272	332	278	266	
<b>30 - 34</b>	228	265	261	244	
<b>35 - 39</b>	161	197	199	18	
<b>40 - 44</b>	109	108	107	99	
<b>45 - 49</b>	63	34	40	34	
<b>INDICE SYNTHETIQUE DE FECONDITE DE 15 - 49 (nombre)</b>	6,4	7,1	6,6	6,03	5,7
<b>TAUX DE PREVALENCE CONTRACEPTIVE</b>		3,9	4,7	7,4	12,9
<b>ASSISTANCE A L'ACCOUCHEMENT (%)</b>			41	47	

Source : RGPH 1976 & 1988 / Projection de la population 1988-2015, ESF 1978, EDS I 1986, EDS II 1992/93, EDS III 1997, ESP 1992

**CONNAISSANCE & UTILISATION CONTRACEPTION MODERNE (%)**

	<b>1970</b>	<b>1978</b>	<b>1986</b>	<b>1992</b>	<b>1997</b>
<b>Au moins une méthode</b>			68	70	85,2
<b>Pilule</b>			51	63	74
<b>Sterilisation féminine</b>			56	49	58
<b>DIU</b>			29	43	54
<b>Condom</b>			27	37	67
<b>Injection</b>			27	34	58
<b>Méthodes vaginales</b>			9	12	21

Source : RGPH 1976 & 1988 / Projection de la population 1988-2015, ESF 1978, EDS I 1986, EDS II 1992/93, EDS III 1997, ESP 1992

**COUVERTURE PAR INFRASTRUCTURES SANITAIRES (nombre)**

	SENEGAL	DAKAR	THIES	LOUGA	SAINT LOUIS	TAMBA	KOLDA	ZIGUINCH	FATICK	KAOLACK	DIOURBEL
Hôpital	17	7	2	1	3	1	0	1	0	1	1
Centre de santé	52	10	9	5	4	4	3	3	6	4	4
Poste de santé	733	96	84	54	122	68	54	70	56	64	65
Case de santé	1170	11	87	98	65	68	54	70	56	64	65
maternité rurale	551	0	36	24	53	26	56	220	43	51	42

Sources : Statistiques sanitaires - Ministère de la Santé

**COUVERTURE PAR LE PERSONNEL DE SANTE SELON LA CATEGORIE PROFESSIONNELLE (nombre)**

	SENEGAL	DAKAR	THIES	LOUGA	SAINT LOUIS	TAMBACOUNDA	KOLDA	ZIGUINCHOR	FATICK	KAOLACK	DIOURBEL
Médecin	12 700	3952	24 218	43 789	18 712	40 774	86 117	35 910	81 241	52 659	62 496
IDE&AS	4307	3739	4236	5362	2924	3115	7829	3092	5575	5543	6579
SFE	3283	1358	3163	6714	5063	5429	13 205	4295	5687	7033	7500

Sources : Statistiques sanitaires - Ministère de la Santé

**TAUX DE MORTALITE (en % 0)**

	SENEGAL	DAKAR	THIES	LOUGA	SAINT LOUIS	TAMBACOUNDA	KOLDA	ZIGUINCHOR	FATICK	KAOLACK	DIOURBEL
Infantile	60	84	51	53	56	81	97	53	59	81	58
Juvénile	98	37	67	73	101	128	155	81	69	128	141
Infanto-juvénile	154	77	95	112	149	188	198	130	114	188	168

Sources : Statistiques sanitaires - Ministère de la Santé

**COUVERTURE VACCINALE PAR ANTIGENE (%)**

	SENEGAL	DAKAR	THIES	LOUGA	SAINT LOUIS	TAMBACOUNDA	KOLDA	ZIGUINCHOR	FATICK	KAOLACK	DIOURBEL
BCG	83	85	90	81	70	76	81	89	89	79	86
DTC3	61	59	67	58	48	49	51	77	76	56	69
VPO3	61	60	67	57	48	50	51	77	76	56	69
rougeole	43	49	58	46	39	43	64	73	64	46	61
Fièvre jaune	45	44	51	41	38	41	40	63	56	38	49
ECV	51	49	58	46	39	43	43	73	64	46	61

Sources : Statistiques sanitaires - Ministère de la Santé

**TAUX DE MALNUTRITION (%)**

	SENEGAL	DAKAR	THIES	LOUGA	SAINT LOUIS	TAMBACOUNDA	KOLDA	ZIGUINCHOR	FATICK	KAOLACK	DIOURBEL
Taille/âge	23	15	24	25	21	25	34	21	20	28	27
Poids/âge	22	11	23	24	28	26	34	28	21	26	26
Poids/taille	7	3	8	7	11	8	9	11	6	8	8
Poids<2500g	7,88	4,22	7,54	12,24	8,11	9,31	13,9	8,35	8,03	10,61	8,5

Source : DHSP 1996, EOI 1996

**INCIDENCE DES MALADIES DIARRHEIQUES 1996**

	SENEGAL	DAKAR	THIES	LOUGA	SAINT LOUIS	TAMBACOUNDA	KOLDA	ZIGUINCHOR	FATICK	KAOLACK	DIOURBEL
Diarrhé 0 - 4 ans en %	47%	56,50%	0,03%	36,90%	36,30%	10%	60,60%	70,20%	48,20%	78,20%	55,70%
total	-132 284	-35 136	-20 748	-6762	-10 771	-1545	-7978	-7759	-12 929	-14 618	-14 038

Source : DHSP 1996, EOI 1996

**PRATIQUES DE L'ALLAITEMENT MATERNEL**

	SENEGAL	DAKAR	THIES	LOUGA	SAINT LOUIS	TAMBACOUNDA	KOLDA	ZIGUINCHOR	FATICK	KAOLACK	DIOURBEL
En %	9	5	2	26	24	17	13	2	8	2	2

Source : DHSP 1996, EOI 1996

**ACCES A L'EAU POTABLE**

	SENEGAL	DAKAR	THIES	LOUGA	SAINT LOUIS	TAMBACOUNDA	KOLDA	ZIGUINCHOR	FATICK	KAOLACK	DIOURBEL
Eau potable	67	97	67	89	83	39	12	24	55	49	69
Puits non protégés	30	2	29	6	15	49	87	76	45	51	31

Source : DHSP 1996, EOI 1996

Pourcentage de Population ayant accès à l'assainissement selon la région - 2000								
Chasse Raccordée a	Chasse avec fosse avec fosse	Latrine	Edicule	Latrine seche	Pots de chambre nature	Dans la nature	Total	Taux d'assainisse

	l'égout			public traditionnel				ment	
Dakar	22,1	29,8	35,3	0,6	7,8	0	4,4	100,00	87,8
Ziguinchor	0,7	8,8	11,9	0,1	67,3	0	11,2	100,00	21,5
Diourbel	0	9,9	31	0,2	20,6	0,5	37,8	100,00	41,1
Saint-Louis	3,8	5,6	23,1	0	46,65	1	19,85	100,00	32,5
Tambacounda	0,5	3,1	8,7	0,2	52,2	0,1	35,2	100,00	12,5
Kaolack	0,1	6,4	14,1	0,2	46,75	0	37,45	105,00	20,8
Thies	0,5	10,7	28,7	0,1	26,8	0,4	32,8	100,00	40
Louga	0,6	6	18	0,2	36,05	0,2	38,95	100,00	24,8
Fatick	0,2	4,5	6,5	0,6	31,55	0	56,65	100,00	11,8
Kolda	0,5	0,2	7,8	0,3	70,65	0	20,55	100,00	8,8
Urbain	8,3	11,8	38	0,7	32,4	0	8,8	100,00	58,8
Rural	0,2	4,3	17,2	0,2	40,6	0,1	37,4	100,00	21,9
Sénégal	8,6	16,9	30,25	0,4	43,85	0	0	100,00	56,15

Sources : Enquête MICS - 2000 / DPS - UNICEF

Evolution des quotients de mortalité des enfants entre 1992 et 2000			
Sources	Année	Mortalité Infantile	Mortalité juvénile
ESIS	2000	70,1	80,9
EDS III	1997	69,4	75,1
EOI	1996	60	98
EDS II	1992	76	87,4
			Mortalité infanto-juvénile
			145,3
			139,3
			154
			156,7

	Mortalité Infantile	Mortalité juvénile	Mortalité infanto-juvénile

Dakar	54,8	34,5	87,4
Ziguinchor	68,3	50,2	115
Diourbel	76	104,6	172,7
Saint-Louis	68,8	65,5	129,8
Tambacounda	83,6	107,3	181,9
Kaolack	85	123	197,5
Thies	54,8	45,8	98,1
Louga	50,9	57,1	105,1
Fatick	72,5	87,2	153,4
Kolda	86,7	129,7	205,1
Urbain	55,4	38,8	92,1
Rural	77,2	101,9	171,2
Sénégal	70,1	80,9	145,3

Sources : Enquête MICS - 2000 / DPS - UNICEF

### MORBIDITE en %

#### Morbidité et sida selon les régions

	SENEGAL	DAKAR	THIES	LOUGA	SAINT LOUIS	TAMBACOUNDA	KOLDA	ZIGUINCHOR	FATICK	Kaolack	DIOURBEL
Accès palustres	24,85	16,34	29,63	29,29	19,95	23,2	34,2	41,34	33,51	28,05	34,05
Varicelle	9,79	7,77		12,93	17,03	18,62		41,34	20,64	19,69	
Bronchites	5,12	4,31		3,82	5,71	7,48	5,17	3,21	6,02	4,75	9,71
Plaies	4,78	3,8	5,35	2,62	4,01	4,89	8,94	8,7	3,48	4,56	4,81
Maladies de la peau	4,43	7,12	4,68	3,06	5,71	3,82	4,52		3,23	2,63	9,38
Parasitoses intestinales	4,29	4,81	6,09		2,97	3,52	4,32	5,27	3,19	3,46	5,76
mal de tête	2,66	3,29	3,08	4,36				3,21	2,07		
anémies	2,23	2,96	2,66	2,61						1,57	2,78
rhumes	2,08				3,48	1,87		3,93	3,29		
mal oeil	1,85	2,36		2,27	2,46						2,32

SIDA & INCIDENCE 1986 (nombre)

	SENEGAL	DAKAR	THIES	LOUGA	SAINT LOUIS	TAMBACOUNDA	KOLDA	ZIGUINCHO	FATICK	Kaolack	DIORBEL
VIH 1	66	42	5	1	6	2		3	0	1	6
VIH 2	17	8	0	0	1	0		1	2	3	2
VIH 1+2	2	2	0	0	0	0		0	0	0	0
Fréquence épisodes de Tuberculose	64,8	10,1	2,3	6,9	1,9	0,7	1,9	3,2	1,9	1,9	6,3

Structure des dépenses de santé (milliards de FCFA)

	SENEGA L	DAKAR	THIES	LOUGA	SAINT LOUIS	TAMBACO UNDA	KOLDA	ZIGUINCHO R	FATICK	Kaolack	DIORBEL
Médicaments	33	14 136 613	3 941 040	1 375 165	1 375 165	2 346 080	1 255 950	1 804 274	1 743 639	1 426 827	2 283 317
Services médicaux	13	7 021 390	1 411 565	484 581	484 581	835 340 941	441 914	630 660 139	627 376	498 759	806 499
Services des hôpitaux	5	2 597 568	665 774	168 895	168 895	356 855 229	149 010	180 732 622	317 298	143 16 9	295 592
		783	675	375	375		215		793	598	004

Source : DHSP, projection de la population 1988-2015, ESF 1978, EDS I 1986, EDS II 1992/93, EDS III 1997, ESP 1992

EDUCATION

TAUX D'ANALPHABETISME (%) 1995/1996

	SENEGAL	DAKAR	THIES	LOUGA	SAINT LOUIS	TAMBACOUNDA	KOLDA	ZIGUINCHOR	FATICK	KAOLACK	DIORBEL
FEMME	73,31	49,12	73,1	86,8	78,59	84,6	85,62	62,82	80,1	78,6	88,32
HOMME	55,3	30,1	56	71,6	63,01	71,5	70,1	37,7	67,6	65,6	71,68
ENSEMBLE	64,3	39,61	64,55	79,2	71,8	78,05	77,86	50,26	73,85	72,1	80

TAUX BRUT DE SCOLARISATION (%) 1996/97

	SENEGAL	DAKAR	THIES	LOUGA	SAINT LOUIS	TAMBACOUNDA	KOLDA	ZIGUINCHOR	FATICK	KAOLACK	DIORBEL
FILES	52,9	84,6	51,9	35,7	57,2	46,4	39,9	79,5	40,8	35,2	24
GARCONS	66,6	97,4	63,6	51	67	66,2	67,4	97,9	50,9	46,2	33,2

TAUX BRUT DE SCOLARISATION (%) 1998/1999

	SENEGAL	DAKAR	THIES	LOUGA	SAINT LOUIS	TAMBACOUNDA	KOLDA	ZIGUINCHOR	FATICK	KAOLACK	DIORBEL
<b>FILLES</b>	58,1	85,3	60	44,4	62,3	59,1	54,9	84,1	49,3	35,3	30,8
<b>GARCONS</b>	73,1	94,7	78,1	59	70	84,4	84,6	101,2	62,4	44,6	40,2

EVOLUTION DES TAUX BRUT DE SCOLARISATION (%)

	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999
<b>TBS (total)</b>	57	56	54,3	54,4	54,6	57	60	62	65
<b>TBS (G)</b>	66	64	62,7	62,8	62,7	64	67	68	73,1
<b>TBS (F)</b>	47	46	45,9	46,1	46,6	50	53	56	58,1

Tableau 3 : Performances du système éducatif

EVOLUTION DE LA DEMANDE NOTIONNELLE D'EDUCATION (nombre)

Pop.scolarisable	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999
<b>7 ans</b>	271 751	281 785	292 189	302 977	314 163	325 762	337 790	350 262	363 194	376 604
<b>7 - 12 ans</b>	1 299 228	1 353 834	1 410 734	1 470 026	1 531 810	1 596 191	1 663 277	1 733 183	1 806 028	1 881 933
<b>13 - 16 ans</b>	628 614	643 326	658 383	673 793	689 563	705 702	722 219	739 122	756 421	774 125
<b>17 - 19 ans</b>	491 344	510 107	529 585	549 808	570 803	592 600	615 229	638 722	663 112	688 433
<b>20 - 24 ans</b>	598 803	612 320	626 142	640 276	654 729	669 508	684 621	700 075	715 878	732 037

EVOLUTION DES PERFORMANCES QUANTITATIVE DU SYSTEME EDUCATIF (nombre)

	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998
<b>Alphabétisation &amp; Education de base</b>	28 580	40 608	Nd	Nd	Nd	34 594	Nd
<b>Elémentaire .public</b>	655 557	666 950	696 171	743 050	789 928	841 490	896 419
<b>Elémentaire.privé</b>	69 939	71 610	77 215	81 474	85 733	90 219	94 939
<b>Total. Elémentaire</b>	725 496	738 560	773 386	824 524	875 661	931 709	991 357
<b>Moyen public</b>	102 433	99 582	102 212	107 219	112 226	117 609	123 251
<b>Moyen privé</b>	35 545	36 486	36 453	36 453	37 213	37 652	38 097
<b>Total moyen</b>	137 978	136 068	138 665	144 052	149 439	155 262	161 348
<b>Secondaire public</b>	39 405	39 354	41 178	43 768	46 358	49 139	52 088
<b>Secondaire privé</b>	5688	6816	7355	7178	7000	6835	6674

<b>Total secondaire</b>	45 093	46 170	48 533	50 946	53 358	55 974	58 762
<b>Secondaire . Technique . Public</b>	6300	5980	5282	5292	5301	5478	5662
<b>Secondaire . Technique. Privé</b>	1271	1321	1239	990	740	740	740
<b>Total Secondaire .technique</b>	7571	7301	6521	6281	6041	6218	6402
<b>Formation professionnelle</b>	4759	5009	5009	4474	5135	5300	5470
<b>UCAD</b>	20 061	21 061	22 602	22 386	19 868	21 879	24 094
<b>USL</b>	991	1261	1586	1792	1918	2046	2183
<b>Total supérieur</b>	21 052	22 322	24 188	24 178	21 786	23 925	26 277
<b>TOTAL GENERAL</b>	970 529	996 038	996 302	1 054 454	1 111 420	1 212 982	1 249 615

## EMPLOI

Répartition régionale de la population occupée par catégorie ( en % )

	SENEGAL	DAKAR	THIES	LOUGA	SAINTE LOUIS	TAMBACOUNDA	KOLDA	ZIGUINCHOR	FATICK	KAOLACK	DIOURBEL
Tx d'activités en%	47,1	42	45,8	45,5	32,4	54	57	45,8	52,8	52,2	43,5
Employés	0,8	1	1	0,78	0,9	0,5	0,3	0,7	0,5	1,4	0,6
Salarié	14,2	42,2	11,8	4,75	13,3	4,73	2,5	16,8	5,58	6,5	5,1
Indépendant	50,5	29,8	49,4	52,4	54,6	47,2	61,7	58,9	56,9	60,7	58,1
Aide familiale	25	2,8	28,5	38,15	22,7	2	32,6	13,8	34,1	26	30
Apprentis	6	15,6	6,9	2,38	4,6	2	1,5	7,3	1,9	3,7	4,1
Autres	3,5	9	2,5	1,4	3,9		1,4	2,6	1,1	1,8	1,9

Répartition régionale des taux de chômage ( en % )

	SENEGAL	DAKAR	THIES	LOUGA	SAINTE LOUIS	TAMBACOUNDA	KOLDA	ZIGUINCHOR	FATICK	KAOLACK	DIOURBEL
Tx de chômage 1988	8,9	24,1	6,6	5,91	12,1	3,51	5,5	7,4	3,9	3,8	8,1
Tx de chômage 1991	10,6	27	9,3	4,8	12,1	3,5	2,6	7,4	2,1	3,9	5

Recensement général des demandeurs d'emploi RGDE ( sur effectifs 157 .063 demandeurs d'emploi )

	DAKAR	THIES	LOUGA	SAINTE LOUIS	TAMBACOUNDA	KOLDA	ZIGUINCHOR	FATICK	KAOLACK	DIOURBEL
Répartitions des D.E (%)	20,8	9,2	8,7	15,3	4	10,1	7,7	10,5	6,6	7
RGDE selon le sexe F / H (%)	36 / 64	35,7 / 64,3	47,1 / 52,9	36,4 / 63,6	15,3 / 84,7	38,8 / 61,2	32,3 / 67,7	33,9 / 66,1	29,6 / 70,4	47,8 / 52,2
RGDE selon l'âge										
60 de 35 ans	71,9	60,4	51,4	49,9	55,3	47,1	48,3	55	54,4	44,6
35 à 45 ans	18,7	22,4	23,1	22,5	25,2	25,7	24,3	23,8	23,6	25
45 à 60 ans	7,8	13,6	19,2	19,4	16,4	22,3	19,8	15,4	17,7	22,8
60 ans et plus	1,6	3,6	6,2	8,2	3,2	4,9	7,6	5,8	4,2	7,6

**Répartitions des D.E selon la situation matrimoniale**

la situation matrimoniale	DAKAR	THIES	LOUGA	SAINT LOUIS	TAMBACOUNDA	KOLDA	ZIGUINCHO	FATICK	KAOLACK	DIORBEL
<b>Célibataire</b>										
<b>Marlé</b>	61,2	45,6	25,3	29,1	31,7	20,7	38	32,4	32,2	20,9
<b>Divorcé</b>	34,3	51,6	71,2	66,7	66	76,3	57,7	65	64,3	76,4
<b>Veuf</b>	3,6	2	2,5	2,4	1,5	1	1,7	1,6	2,3	1,7
	0,8	0,8	1,1	1,8	0,8	2	2,6	1,1	1,1	1

**Répartitions des D.E selon le nombre d'enfants à charge**

le nombre d'enfants à charge	DAKAR	THIES	LOUGA	SAINT LOUIS	TAMBACOUNDA	KOLDA	ZIGUINCHO	FATICK	KAOLACK	DIORBEL
<b>pas d'enfant</b>							<b>R</b>			
<b>1 à 5 enfants</b>	58,5	47,2	29,3	34,3	34,5	22,4	30,6	32	35,3	23,6
<b>5 à 10 enfants</b>	27,4	28,5	38	33,3	37,9	36	32,1	30,7	33,9	36,5
<b>10 enfants et +</b>	12,4	21,2	27,8	27,5	22,6	34,9	30,8	30,6	26	35,1
	1,7	3,1	4,8	4,8	5	6,7	6,5	6,6	4,8	4,8

**Répartitions des D.E selon l'occupation actuelle**

Occupation actuelle	DAKAR	THIES	LOUGA	SAINT LOUIS	TAMBACOUNDA	KOLDA	ZIGUINCHO	FATICK	KAOLACK	DIORBEL
<b>Employeur</b>	19,7	7	7,6	25,2	7,4	4,1	5,9	11	5,3	6,8
<b>Indépendant</b>	9,3	8,3	4,1	29	5,8	11,7	3,5	10	6,4	11,8
<b>Salarié</b>	24,8	7,6	4,8	16	5	7,5	3,7	11,6	11,1	8
<b>Stagiaire</b>	48,9	10,9	0,9	13,1	1,7	3,2	9,2	3,3	4,3	4,6
<b>Aide familial</b>	10,5	9,6	13,7	14,4	5,2	12,6	3	11,8	7	12,1
<b>Apprenti</b>	25,7	16,4	5,1	12	4,8	8,8	7,4	8,5	6,6	4,6
<b>Chômeur</b>	22,4	9,8	9,7	11,5	3,6	9,4	9,1	11,4	6,5	6,7
<b>Etudiant</b>	58,5	9,6	0,7	5,6	1,4	7,5	5,8	3,4	4,9	2,6
<b>Retraite</b>	26,4	9,1	2,9	24,8	4,9	7,9	4,9	7,5	7	4,6
<b>Autres</b>	20,8	4,3	6,2	28,4	3,8	13,1	8,6	6,5	7,6	1

diplôme d'enseignement général	DAKAR	THIES	LOUGA	SAINT LOUIS	TAMBACOUNDA	KOLDA	ZIGUINCHOR	FATICK	KAOLACK	DIOURBEL
Aucun	9,6	8,1	11,6	19,6	4,5	12,7	6,3	11,6	6,3	9,6
CEPE	30,1	10,8	5,5	10,7	4	7,7	10,5	10,3	7	3,5
BFEM/BEPC	39,5	11,8	3,3	6,6	2,5	5,4	10,4	8,1	8,8	3,7
Baccalauréat	62,2	9,7	1,9	5,5	1,7	2,2	4,9	4,2	4,9	2,9
DUEL1/DUES1	53,1	11,6	3,4	11,7	1,7	2,6	2	4,9	5	4
DUEL2/DUES2/D	64,6	6,4	3,9	9,7	1,5	1,9	1,5	2,8	6	1,7
Licence	71,4	8,3	3,3	5,4	1,2	1,2	3	1,2	4,2	0,9
Maitrise	73	7,1	2,1	7,9	1	1,2	2,1	0,6	3	2,1
Diplôme 3 <sup>ème</sup> cycle	79,9	5	1,3	2,1	0,8	3,3	2,1	1,3	2,9	1,3

#### Répartitions des D.E Raison & motifs de la perte d'emploi

Raison & motifs de la perte d'emploi	DAKAR	THIES	LOUGA	SAINT LOUIS	TAMBACOUNDA	KOLDA	ZIGUINCHOR	FATICK	KAOLACK	DIOURBEL
Licenciement	13,3	14,7	23,8	24,3	18	26,9	16,8	13,1	31,9	23,3
Démission	15,9	21	17,8	12,6	11,3	10,5	16,8	14,6	29,3	40,1
Autres	38,4	30,9	43,6	37,9	43,7	44	27	44,9	18,4	15
Fin de contrat	19	23,4	10,1	15,9	17,7	14,7	22,3	8,1	11	10,7
Compression	2,7	1,3	1,2	3,3	2,3	1	3,8	1,2	1,6	2,4
Retraite	2,5	3	1,2	3,5	1,5	1,3	2,4	2,2	3,1	3,6
Manque de moyens financiers	1,2	1,5	0,5	0,3	2,4	0,8	0,7	12	0,9	1,2
Faillite, fermeture ou dissolution d'entreprise	7	4,1	1,7	2,2	3,1	0,8	10,3	3,9	3,8	3,7

DEMOCRATIE & PARTICIPATION

Élections législatives (%)	PS	PDS	LD-MPT	JLS	PIT	Ligue démocratique	URD	AJ/PADS
1988	71,3	24,7	1,4		0,8			
1993	56,6	30,2	4,1	4,9	3			
1998	50,1	19,1	3,9				13,2	5

SOURCE : DIRECTION DES ELECTIONS MINISTERE INTERIEUR

Élections présidentielles ( en %)	Abdou Diouf	Abdoulaye Wade	Landing Savané	Djibo Ka Moustapha Niassé	Autres
1988	73,2	25,8	0,3		0,7
1993	58,4	32	2,9		6,7
2000 / 1 <sup>er</sup>	41,3	31,01		7,08	3,9
2000/2 <sup>ème</sup>	41,51	58,49			

SOURCE : COUR CONSTITUTIONNELLE

Informations générales

	SENEGAL	DAKAR	THIES	LOUGA SAINT LOUIS	TAMBACOU	KOLDA	ZIGUINCHO	FATICK	KAOLACK	DIOURBEL
Superficie en km <sup>2</sup>	196 722	550	6 601	29 188	44 127	21 011	7339	7935	16 010	4 359
en % du total	100	0,28	3,34	14,76	22,32	10,63	3,71	4,01	8,1	2,2
Distance / Dakar		0	70	193	264	574	454		192	146
Port		1	0	0	1	0	1	0	2	0
Aérodrome		1	0	0	4	1	2	0	0	0
Pluviométrie mm		406,8	475,4	324,5	256,7	1015,5	1228,6	565,4	602,9	510,4
Superficie cultivable / ha	1 860 600	31 000	370 000		110 860	241 180	67 487	248 394	760 904	61,55
% super. Cult. vivrières	53,8		67	51,6	88,8	60,4	42,5	64,2	11,75	4,85
% Cheptel bovin	2 464 000	0,58	5,48	13,47	14,93	16,38	4,8	7,76	16,2	3,8
% cheptel ovin & caprin	5 947 000	1,92	3,82	23,4	14,1	6,53	2,3	6,43		3
tx de classement forêt	31,71	7,2	14,9	45	39,3	21	15,88	11		

Direction de l'Aménagement du Territoire PNUD/ Projet Sen 87 011

**AGREGATS MACRO ECONOMIQUES**

PRODUIT INTERIEUR BRUT	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000
PIB (prix courants)	1551,4	1551,9	1595,4	1537,8	2022,3	2242,9	2453,6	2639	2854,3	2993,8	3276
PIB (prix constants )	1496,6	1486,4	1529,1	1497,2	1523,5	1596,6	1686,8	1774,5	1876,2	1963,2	
Δ ve %	3,91	-0,4	2,21	-2,22	2,9	4,8	5,7	5,2	5,7	5	6

PRODUIT INTERIEUR BRUT PAR HABITANT	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000
PIB/ HBT (p. courants)	212566	206944	207091	194336	248825	268707	286234	299910	315814	322871	343369
PIB/ HBT (p. constants)	205058	198210	198485	189205	187846	191661	196208	199640	207127	211096	219789
Δ ve %		-3,34	0,14	-4,68	-0,72	2,03	2,37	1,75	1,88	3,95	

COMPOSITION DU PIB (à prix constant de 1987 en milliards de FCFA)	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999
Secteur primaire	318,1	307,9	315,5	298,2	318,3	321	345	331,4	331,7	345,5
Agriculture	175,7	160,9	163,6	143,3	164	159,2	176,6	157,9	145,3	162,2
Elevage	99,8	104,3	108,2	110,3	109,8	114,3	118,9	125,3	129,4	131,4
Pêche	29,8	30,8	31,3	31,9	33,2	35,9	37,8	42,3	44,7	40,1
Forêt	12,9	12	12,3	1,6	11,3	11,5	11,8	12	12,4	11,4
Secteur secondaire	276,9	271,7	284,8	278,6	279,1	306,3	328,7	349,8	381,1	400,5
Industrie extractive	4,2	3,2	3,3	2,7	3,3	3,3	2,9	3,2	3,1	5,8
autres industries	187,4	182,6	189,9	187,2	180,7	198,2	208,9	218	234,1	258,5
Huileries	10,8	8,9	10,1	7,6	7,8	8,5	7,9	6,3	7,6	9,5
Energie	28,9	29,5	32,1	31,5	28,8	30,2	31,5	33,5	36	34,3
BTP	45,7	47,5	49,3	49,6	58,6	65,9	77,4	88,9	100,2	92,4
Secteur tertiaire	901,5	906,7	928,4	920,4	741,1	781,5	823,3	895,1	968,9	1218,3
Transports	152,2	149,9	154,1	150,2	168,1	176,3	183,3	205,3	231,7	242,2

<b>Commerce</b>	328,6	335,8	345,2	334,9	310	326,4	344,7	370,2	390,8	426,5
<b>Administration</b>	180,4	178,9	179,7	184,9	159,3	160,6	161,9	163,2	164,5	171,5
<b>autres services</b>	240,3	242,1	249,4	250,4	263	278,8	295,2	319,6	346,3	378,2

Gouvernement Sénégal/FMI, BM (SPA)

EVOLUTION DES FINANCES PUBLIQUES EN % du PIB

	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999
<b>Revenus</b>	16,9	18,9	17,7	15,7	14,4	15	15,3	15,7	18,5	18,9
<b>Dépenses</b>	21,2	18,7	21,3	19,6	18,9	17,6	17	18,9	20	20,6
<b>Soldes</b>	-4,3	0,2	-3,7	-3,9	-4,5	-2,6	-1,7	-0,2	-1,5	-1,7
<b>Dépenses publiques / hbt (FCFA)</b>	43 463	37 061	41 971	37 005	35 628	35 662	33 355	33 938	--	--

EVOLUTION DE LA DETTE EXTÉRIÈRE ( en milliers Dollars U.S aux prix courants)

	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998
<b>Encours de la dette</b>	3741	3557	3607	3691	3558	3536	3716	3671	3861
<b>Décaissements nets</b>	43,3	58,1	140,5	81,3	133,3	24			
<b>Service dette échu</b>	304	256,3	298,5	278	295,1	292	251	265	
<b>Encours / PIB</b>	65,6	63,1	57,5	64,7	91,1	80	77,3	80,8	
<b>Service dette / export</b>	20,3	18,2	20,6	21,5	21,9	19,7	15,8	17,8	
<b>Dettes concessionnelles / encours</b>	53,2	55,2	57,4	60,8	66,6	68,7			

EVOLUTION DE L'AIDE PUBLIQUE AU DEVELOPPEMENT (en milliers de Dollars U.s)

	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998
<b>Economie</b>	206 651	160 743	255 309	161 948	397 614	225 068	119 058	447 771	79 311
<b>Education</b>	74 665	55 214	47 406	40 374	45 389	39 939	49 174	39 550	60 860
<b>Santé</b>	18 494	27 268	34 274	21 448	29 176	33 494	36 397	23 034	36 265
<b>Agriculture</b>	66 149	55 333	50 308	60 882	68 925	76 862	152 959	59 026	38 606
<b>Ressources naturelles</b>	40 690	35 367	20 847	27 461	18 855	51 765	22 723	16 203	10 877
<b>Total APD</b>	638 364	543 900	626 357	43 828	654 502	535 097	551 206	371 283	447 022

Source :Gouvernement du Sénégal/FMI, DCR PNUD

**CONTRIBUTION A LA CROISSANCE ( OPTIQUE OFFRE )**

	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998
Taux de croissance du PIB	-0,4	2,2	-2,2	2,9	5,2	5,1	5	5,7
Contribution secteur primaire	-1,1	0,4	-1,1	1,8	0,5	1,2	-0,5	-0,6
contribution secteur secondaire	-0,2	0,9	-0,5	-0,1	2,1	1	1,1	1,7
contribution secteur tertiaire	1	0,9	-1	1,1	2,5	2,8	4,3	4,3
contribution secteur non marchand	-0,1	0	0,3	0	0,1	0,1	0,1	0,3

**CONTRIBUTION A LA CROISSANCE ( OPTIQUE DEMANDE)**

	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997
Taux de croissance du PIB	-0,4	2,2	-2,2	2,2	5,2	5,1	5	5,7
contribution à la consommation	-0,8	2,9	-1,8	-3,2	5,1	4,1	6,9	5,4
contribution à l'investissement	-1,5	2,4	-1,3	-1,7	4	3,7	-1,1	2,4
contribution au commerce extérieur	1,8	-3,1	0,8	7,7	-3,9	-2,7	-0,7	-2,2

**EVOLUTION DE LA STRUCTURE FISCALE EN % DES RECETTES TOTALES**

	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998
Impôts sur revenus et CFCE	27,9	23,2	21	21,8	21,4	21,6	23,1
Taxes sur B & S	19,6	21,8	21,8	22,8	23,8	25,6	27,9
Impôts sur commerce extérieur	38	37,2	41,1	42,5	45,2	41,9	40,9
Impôts sur propriété	4,7	3,7	3,8	3	3,1	3,7	3,5
Recettes non fiscales	15,8	13,9	11,1	9,8	6,3	7,2	4,6
pression fiscale	18,4	16,6	14,9	16,4	16,6	16,9	16,7

**INDICATEURS DE LA DETTE EXTERIEURE**

	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998
Encours de la dette extérieure/ PIB	56,1	58,6	66,5	88,7	76,8	77,2	77,6	71,6
Service dette extérieure/ exportations	21	20,5	20,4	21,7	17,9	16,3	13,8	9,6
Service dette extérieure / recettes totales	27,4	30,2	28,6	46,9	35,2	30,1	27,6	18,2

Indicateurs de la dette publique extérieure (%)

	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998
D/PIB	55,1	56,1	58,6	66,5	88,7	76,8	77,2	77,6	71,6
SD/X	22,4	21,0	20,5	20,4	21,7	17,9	16,3	13,8	9,6
SD/RT	31,6	27,4	30,2	28,6	46,9	35,2	30,1	27,6	18,2

Source: MEF

D: encours dette extérieure

X: exportations de biens et services

SD: service dette extérieure

RT: recettes totales

Structure des dépenses publiques et prêts nets (% par rapport au total)

	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998
Consommation	57,1	53,0	58,2	56,5	46,8	46,8	50,0	45,0	47,5
Investissement	13,5	18,6	23,3	20,3	23,6	26,5	28,5	37,2	35,4
Transferts	8,5	9,3	11,1	10,6	7,9	6,8	6,5	9,1	7,5
Intérêts dette publique	12,7	11,9	9,0	10,8	16,8	14,5	12,5	12,4	7,0

Source : MEF

Aide extérieure et services sociaux de base (%)

	1994	1995	1996	1997
SS/Aide	18,1	22,7	25,8	28,0
SSB/Aide	9,3	15,9	12,0	15,6

Source : PNUD

SS : services sociaux

SSB : services sociaux de base

EVOLUTION DES DEPENSES PUBLIQUES

	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998
Consommation	53	58,2	56,5	46,8	46,8	50	45	47,5
Investissement	18,6	23,3	20,3	23,6	26,5	28,5	37,2	35,4
Transferts	9,3	11,1	10,6	7,9	6,8	6,5	9,1	7,5
Intérêts dette publique	11,9	9	10,8	16,8	14,5	12,5	12,4	7

DEPENSES PUBLIQUES & DEVELOPPEMENT HUMAIN

	1995	1996	1997	1998	Normes
Ratio de dépenses publiques	19,8	18,1	17,7	18,1	25
Ratio de dépenses sociales	33,3	39,8	38,3	40,1	40
Ratio de dépenses sociales prioritaires	31,7	33,1	30,2	27,9	50
Ratio de dépenses de DH	2,1	2,4	2	2	5
Niveau d'atteinte de l'objectif 20/20	10,6	13,2	11,6	11,2	20
Ecart par rapport à l'objectif	9,4	6,8	8,4	8,8	

Source : MEF

INDICATEURS MONETAIRES

	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998
M2/PIB (P. du marché)	24	23,9	21,2	21,5	20,5	20,5	20,9	21,3
Croissance M2 en %	5,8	3,6	-12,6	37,8	7,7	8,4	9,3	9,6
Croissance du crédit du secteur privé/crois. totale du crédit	116,8	3441,6	670	143,2		130,6	-16,5	125

INDICES DES PRIX ( 1987 =100)

	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997
Indice des prix d'exp. de biens (\$EU)	74,7	86,5	77,5	80,2	88,1	82,8	84,6
Indice des prix d'imp. de biens (\$EU)	107	112,3	107,3	107,1	124,9	116,3	117,2
Indice des termes de l'échange	69,8	77,1	72,3	74,9	70,6	71,2	72,2
Taux d'échange réel (\$EU/FCFA)	84,6	84,8	81,8	53,1	57,9	65,5	65,5
Prix à la consommation en □%	-18	-0,1	-0,6	32	2,8	2,4	1,9
Déflateur du PIB en □%	0,5	1,2	0,4	33,2	2,8	2,5	2,5 <sup>2</sup>

BALANCE DES PAIEMENTS (en milliards de F CFA)

	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999
<b>Exportations (FOB)</b>	226,5	219	200,3	439,1	483,5	504,5	544,2	578,6	601,9
<b>Importations (FOB)</b>	314,3	315,5	307,7	567,4	620,4	648,4	697,8	735,3	795,3
<b>Balance commerciale</b>	-87,8	-96,5	-107,5	-128,3	136,9	-143,9	-153,6	-156,7	-193,4
<b>Services nets</b>	-61,7	-57,2	-61,5	-85,3	78,7	-57,8	-58,7	-64,7	-35,2
<b>Transferts nets Balance courante</b>	93,1	95,8	89,9	215,4	190,7	169,3	170,5	155,1	126,1
<b>Balance des capitaux</b>	-56,4	-57,8	-79,1	1,8	-24,9	-32,4	-41,8	-46,9	-102,5
<b>Variation monétaire</b>	21,2	32,5	0,9	123,9					
	35,2	25,4	78,2	-125,6					

INDICATEURS DE BASE / SOCIAUX / PLANIFICATION FAMILIALE / SANTE

	SENEGAL	COTE D'IVOIRE	MALI	NIGER	TOGO	BURKINA FASO	BENIN	GUNEE BISSAU
Superficie ( 000 Km <sup>2</sup> )	197	322	1240	1267	57	274	113	36
population 1999	9,2	15,8	11	10	4,5	11,6	6,2	1,2
Densites de population 1999	122	127	23	20	206	109	142	85
Esperance de vie à la naissance 1998	54	47	54	50	70	45	54	45
taux de mortalite infantile ( pour 1000) 1998	60	83	113	109	27	94	83	125
taux brut de mortalite ( pour 1000) 1998	12,2	15,6	15,0	15,8	14,8	17,6	12,6	19,7
taux brut de natalite ( pour 1000) 1998	38,7	36,5	45,6	46,8	40,3	45	40,3	41
taux d'accroissement naturel % 1998	2,7	2,1	3,1	3,1	2,6	2,7	2,8	2,1
PIB par personne us \$	647	899	271	269	363	290	371	234
PNB par habitant \$ US 1998	520	700	250	190	330	240	380	160
inflation des prix à la consommation (%) 1999	0,9	0,7	-0,8	2,9	-1,6	2,3	0,8	6,0

INDICATEURS DE PLANIFICATION FAMILIALE

	SENEGAL L	COTE D'IVOIRE E	MALI	NIGER	TOGO	BURKINA FASO	BENIN	GUNEE BISSAU
% des couples pratiquant la planification familiale 1987- 97	13	11	7	4	12	8	16	
% de femmes mariees a besoin non satisfait 1985 - 94	29	-	23	19	40	33		

coefficient de mortalité maternelle 1990	1200	810	1200	1200	640	930	990	910
risque de mort maternelle durant la vie 1990	11	14	10	9	20	14	12	16
taux de mortalité infantile 1997	72	90	145	191	78	110	102	130
taux de mortalité des moins de 5 ans 1997	124	150	239	320	125	169	167	220
% inscrit dans établissement secondaire 190 -96 filles / garçons	20-déc	15 /30	12-juin	09-avr	14 /41	11-juin	23-oct	11-avr
age médian des femmes au premier mariage 1985 -96	23,7	18,9	16,4	16,3	20,3	18,4	18,3	18,3
% d'adultes ayant le vih /sida 1997	1,8	10,1	1,7	1,5	8,5	7,2	2,1	2,3
indice synthétique de fécondité 1995-99	5,7	6,1	6,7	7,5	5,4	6,7	6,3	5,9
taux brut de scolarisation primaire :ratio F/m 1996	0,81	0,87	0,65	0,62	0,71	0,65	0,58	0,58
taux brut de scolarisation secondaire : ratio F/m 1996	0,6	0,48	0,51	0,54	0,36	0,55	0,44	0,48
taux d'alphabétisation 1998	65	56	63	85	32	79	65	65

population active par secteur 1996

	SENEGAL	COTE D'IVOIRE	MALI	NIGER	TOGO	BURKINA FASO	BENIN	GUNEE BISSAU
agriculture	77	49	80	86	67	84	54	79
industrie	7	14	3	2	12	5	10	5
services	16	37	17	12	21	11	36	16

taux de participation de la population active 1994

	SENEGAL	COTE D'IVOIRE	MALI	NIGER	TOGO	BURKINA FASO	BENIN	GUNEE BISSAU
total	43,9	36,3	54,4	48,5	41,7	52,1	44,6	48,1
femmes	18,7	12	25,3	21,5	16,6	24,4	21,3	19,4
hommes	25,3	24,3	29,1	27,1	25	60,9	23,4	28,8

population ayant accès aux infrastructures sociales % 1994-1995

	SENEGAL	COTE D'IVOIRE	MALI	NIGER	TOGO	BURKINA FASO	BENIN	GUNEE BISSAU
Sanitaire	58	54	44	17	22	18	20	30
eau potable	50	82	44	57	67	78	70	27

service de sante	90	--	40	99	--	90	18	40
---------------------	----	----	----	----	----	----	----	----

	SENEGAL	COTE D'IVOIRE	MALI	NIGER	TOGO	BURKINA FASO	BENIN	GUNEE BISSAU
terres arables par personne 1994 ( ha)	0,9	0,31	0,29	0,51	0,60	0,34	0,36	0,32
eau douce par personne 1995 ( m3)	4.740	5674	6207	3552	2938	2672	4770	25257
INDICE COMPOSITE								

	SENEGAL	COTE D'IVOIRE	MALI	NIGER	TOGO	BURKINA FASO	BENIN	GUNEE BISSAU
indice de développement humain	0,416	0,420	0,380	0,293	0,471	0,303	0,411	0,331
indice sexospécifique du développement humain	0,405	0,401	0,371	0,280	0,448	0,290	0,391	0,298
indice pauvreté humaine	47,9	45,8	51,4	64,7	37,8	58,4	48,8	50,2

SOURCE : RMDH

#### INDICATEURS MACRO ECONOMIQUES

	Année	SENEGAL	COTE D'IVOIRE	MALI	NIGER	TOGO	BURKINA FASO	BENIN	GUNEE BISSAU
PIB milliards CFA 1998		2727,5	6492,5	1550,3	1208,9	890,6	1584,8	1372,7	121,3
taux de croissance annuel moyen %	1998	5,7	5,4	4,3	8,8	-1,3	8,9	4,4	-28,1
Moyenne	1980-1990	2,7	-0,4	0,2	0,6	2,4	3,1	3,1	2,9
Moyenne	1991-1999	3,1	3,1	4,1	2,4	2,1	4,3	4,7	0,8

	Année	SENEGAL	COTE D'IVOIRE	MALI	NIGER	TOGO	BURKINA FASO	BENIN	GUNEE BISSAU
epargne nationale en % du PIB	1999	16,4	14,8	23,8	7,8	5,6	17,9	11,2	-0,2
Moyenne	1991-1999	10,8	6,2	21,6	6,3	8,1	15,9	11,7	6,3

	Année	SENEGAL	COTE D'IVOIRE	MALI	NIGER	TOGO	BURKINA FASO	BENIN	GUNEE BISSAU

investissement interieur brut en % du PIB		1999	21,3	18,6	25,7	11,5	15,7	24,4	17,9	26,9
Moyenne		19991-1999	17,2	12,8	24,8	9	14,8	22,7	16,6	26,3

	Année	SENEGAL	COTE D'IVOIRE	MALI	NIGER	TOGO	BURKINA FASO	BENIN	GUNEE BISSAU
		Année	D'IVOIRE						
termes de l'echange ( 1995 =100)	1999	109,4	79	102,7	107	119,3	96,9	99,1	107,2
Moyenne	1991-1999	-0,2	0,6	-2,4	-1	0,5	0	-0,9	-0,8

	Année	SENEGAL	COTE D'IVOIRE	MALI	NIGER	TOGO	BURKINA FASO	BENIN	GUNEE BISSAU
solde des comptes courants en % du PIB	1999	-5,1	-3,6	-8,5	-1,5	-6,7	-11,9	-6,2	-31,1
solde des comptes courants en % du PIB	1991- 1999	-6,3	-6,5	-10,1	-3,1	-6,3	-7,4	-4,9	-20,5
solde global des finances publiques en % du PIB	1999	-1,9	-1,5	-3,5	2,4	-5,8	-5,7	0,5	-21
solde global des finances publiques en % du PIB	1991-1999	-1	-6	-3,1	-1,6	-7	-3,2	-1,4	-13,9
solde commercial en MDS fCFA	1999	-160,9	785	-7,3	-21,1	-18,6	-152,6	-98,9	-14,9
masse monétaire (m2) en variation annuelle en %	1999	10,5	8,3	9	11,5	3,1	10,5	9	14,9
masse monétaire (m2) en variation annuelle en %	1991-1999	8,6	10	13,1	-3,8	4,2	11,4	10,5	50,1

	Années	SENEGAL	COTE D'IVOIRE	MALI	NIGER	TOGO	BURKINA FASO	BENIN	GUNEE BISSAU
dette extérieure totale en Millions \$ us	1998	3350,7	14565,2	2993,8	1564,8	1409,7	1415,5	1338,0	913,2
service de la dette en Millions de \$us	1998	268,6	2029,0	123,9	39,1	37,5	60,5	52,7	6,5

## SYSTEME JUDICIAIRE

	1995	1996	1997	1998	1999 <sup>F</sup>	2000 <sup>P</sup>
Nombre de maisons de juridiction par 100 000 personnes	0,65	0,53	0,52	0,51	0,5	0,49

Nombre de reports d'affaires civiles par niveau juridiction	792	459	666	966	1 401	2 032
Pourcentage d'affaires civiles traitées par niveau de juridiction	69	59	57	55	53	51

Source : Inspection Centrale des Services Judiciaires/Ministère de la Justice

### REPARTITION DES MAGISTRATS AU 23 FEVRIER 1998

AFFECTATION	MAGISTRATS
Ministère de la Justice	18
Conseil d'Etat	15
Cour de Cassation	17
Conseil Constitutionnel	4
Cour d'Appel de Dakar	31
Cour de Discipline Budgétaire	3
Tribunaux du travail de Dakar	8
Tribunaux régionaux	68
Tribunaux départementaux	38
En détachement	26
<b>TOTAL</b>	<b>228</b>

Source : « Les Chiffres Clés de la Justice », Ministère de la Justice, 1998 p.9

### Budgets votés

	Montant(en milliers FCFA)		Evolution(%)
	1997	1998	
Personnel	1 665 359	1 611 147	-3,26
Matériel	196 088	180 046	-8,18
Entretien	40 329	40 329	0
Transfert	7 891	7 891	0
Dépense diverses	153 996	353 996	+129,87
<b>Total</b>	<b>2 063 663</b>	<b>2 193 409</b>	<b>+6,29</b>

Source:« Les Chiffres Clés de la Justice », ministère de la justice ; 98,p. 8

GREFFE	Provisions Enregistrement Timbre Commerce	Délivrances	Registre arrêts	Cautions	Saisies-
Tribunal Départemental	16 842 000	8 553 900			
Tribunal Régional	41 974 000	44 633 020	130 460 925	295 847 892	2 125 394
Cour d'Appel	21 228 000	9 129 840			
Cour de Cassation	2 602 000	656 000			
<b>TOTAL</b>	<b>82 646 000</b>	<b>62 972 760</b>	<b>130 460 925</b>	<b>295 847 892</b>	<b>2 125 394</b>
TOTAL DEPOTS JUDICIAIRES					
491 406 971					

Source: « Les Chiffres Clés de la Justice », ministère de la justice ; 98, p. 8

### Données environnementales et écologiques

	1995	1996	1997	1998	1999 <sup>F</sup>	2000 <sup>P</sup>
Taux de deforestation (en ha)	80 000	80 000	80 000	80 000	80 000	79 000
Reboisement ( ha )	9 862	8 722	8 807	267	7 939	8 000

source : Plan d'action forestier/direction des eaux et forêts

### Coûts de transaction

	1995	1996	1997	1998	1999 <sup>F</sup>	2000 <sup>P</sup>
Nombre de lignes de téléphone par 1000 personnes	9,7	11	15,4	12,8	10,6	14,9
Nombre de connexions Internet par 1000 personnes		5	14	4	4	4
Coût moyen d'une minute d'appel téléphonique local	50	50	50	50	50	50
Coût moyen d'une minute d'appel téléphonique sur Londres, Paris &	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000



	réalisation	réalisation	réalisation				
Diourbel Cap-Vert	Ndangalma Bambilor	1963/64 ?	Expérience	20		Coopérative Cré-dit du Sénégal S/AED	Kalt
Fleuve Casamance	Boundoum Séfa	1964/65 1964		250	Centre de perfec-tionnement agric.	Enseignement technique BIT	
	Guérina Djibélor Oussouye	1964 1964 1966			Centre d'infor-mation Centre socio-cul-turel		
	Goudomp	1966			Centre de perfec. Agricole		
Thiès Fleuve	Chérif Lô Ogo	1966 1968			Bureau de l'Habit-tat urbain Siège de l'habitat rural	Ministère Ensei. technique BIT	
Cap-Vert	Dakar	1968					Habita rural Abou SY
Sine Saloum	Dya	1968					
	Prokhane Passy Kolobane Diaoulé Mbirkelane Nganda	1969 1970	Lotissements classiques	6 logis			
				8			
				6			
				8			
				7			
				10			
				11			
Sine Saloum	Malème Hodar	1973	Lotissements classiques	11			
				11			
				22			
Fleuve Sine Saloum	Maka Yop Orkodjéré	1974		5			
Thiès	Keur Maciabele Darou Khoudoss Thiadiaye	1973/74 1974		22			
Diourbel Sine Saloum	Lagnar Mbirkelane	1976		15			
Fleuve	Orkodjéré	1978		4			
				21			
				441			

Source : Projet de recherche sur la promotion de l'habitat - CRHUAT.

Situation des réalisations de la SNHLM dans les régions

Centres	1985-86	1987-88	1988-89	1989-90
Mbour	30			
Fatick	26			
Tamba	40	10		
Touba				10
Kolda		25		
Kédougou		10		
Pout	23			

Source : Direction Technique SNHLM, mai 2000

Situation des dernières réalisations de la SNHLM à Dakar

Centres	1987-88	1988-89	1989-90	1990-91	1991-92	1992-93	1993-94	1994-95	1995-96	1996-97	1997-98	1998-99
Grand Yoff	433			70			219	64	54	156		
Grand Médine												
Fass Paillote	218											
Hann Mariste											323	596 (Ap.)
Gibraltar III												57

Source : Direction Technique SNHLM, mai 2000

Indicateurs de l'habitat

Statut d'occupation du logement 1988 (en %)

	Dakar	Ziguinchor	Diourbel	Saint-Louis	Tamba	Kaolack	Thiès	Louga	Fatick	Kolda	Sénégal
Propriétaire	43.5	70	81.9	80.2	77.2	74.8	76.9	85.2	84	82.6	69.6
Locataire	43.8	15	5.3	9.7	9.9	10.7	10.7	5.1	4.4	6.6	17.4
Logé par famille	12.7	15	12.8	10.1	12.9	14.5	12.4	9.7	1.6	10.9	13.1

RGPH - DPS 1988

Nature des murs 1988 (en %)

	Dakar	Ziguinchor	Diourbel	Saint-Louis	Tamba	Kaolack	Thiès	Louga	Fatick	Kolda	Sénégal
Brique en ciment	86.6	13.4	30.1	29.5	5.1	18.1	52.6	20	23	4.5	39.1
Brique en banco	0.5	37.6	6.46	36.7	47.4	59.6	10.1	8.1	52.6	61	26.4
Pise en Banco	0.3	33.1	0.5	9.2	28.2	2.3	0.6	1.2	0.9	24.6	7.1
Paille ou tige	1.8	1.9	56.2	16.8	10.9	13.4	31.9	64.9	20.5	5	19.7
Autres	10.8	13.9	6.7	7.8	8.4	6.6	4.8	5.8	3	5	7.7

RGPH - DPS 1988

Type d'aisance 1988 (en %)

	Dakar	Ziguinchor	Diourbel	Saint-Louis	Tamba	Kaolack	Thiès	Louga	Fatick	Kolda	Sénégal
WC raccordé	24.7	13.9	3.1	5.1	1.8	2	1.2	11.7	10.7	16.8	7.3
WC Fosse	50.3	1	22.9	19.8	19.7	20.2	25	0.21	14.2	29	26.3
Fosse perdue	7.4	13.1	12.8	25.1	27.7	25.5	16.2	66.4	2.71	2	19.4
Edic. public	5.1	43.1	0.5	0.6	0.3	0.9	1.6	5.8	67.2	45.3	1.9
Dans la nature	5.7	0.2	53.7	38.8	44.6	44.8	5	10.6	3.7	6.2	38.1
Autres	6.8		7.1	10.6	5.96	6.8	6				7.7

RGPH - DPS 1988

Type d'aisance 1988 (en %)

	Dakar	Ziguinchor	Diourbel	Saint-Louis	Tamba	Kaolack	Thiès	Louga	Fatick	Kolda	Sénégal
WC raccordé	24.7	13.9	3.1	5.1	1.8	2	1.2	11.7	10.7	16.8	7.3
WC Fosse	50.3	1	22.9	19.8	19.7	20.2	25	0.21	14.2	29	26.3
Fosse perdue	7.4	13.1	12.8	25.1	27.7	25.5	16.2	66.4	2.71	2	19.4
Edic. public	5.1	43.1	0.5	0.6	0.3	0.9	1.6	5.8	67.2	45.3	1.9
Dans la nature	5.7	0.2	53.7	38.8	44.6	44.8	5	10.6	3.7	6.2	38.1
Autres	6.8		7.1	10.6	5.96	6.8	6				7.7
RGPH - DPS 1988											

Approvisionnement en eau 1988 (en %)

	Dakar	Ziguinchor	Diourbel	Saint-Louis	Tamba	Kaolack	Thiès	Louga	Fatick	Kolda	Sénégal
Robinet externe	41.5	5.8	15.3	11.2	3	9.6	13.4	12	4.1	1.5	16.7
Robinet interne	50.1	6.3	35.4	17.2	6.08	22.5	34	24.1	18.7	0.8	27.4
Forage/pompe	0.1	0.2	5	8.2	8.9	2.7	4.1	18.7	9.3	0.4	4.6
Puits externe	0.7	27.4	1.1	2	15.3	1.1	1.4	1.6	3.14	26	6.4
Puits interne	4.1	57.3	38.9	34.3	47.9	60.6	43.1	37.3	62.5	64	37.9
Autres	3.5	3.1	4.2	26.5	18.8	3.5	4	5.4	2.4	7.3	7
RGPH - DPS 1988											

Mode d'éclairage 1988 (en %)

	Dakar	Ziguinchor	Diourbel	Saint-Louis	Tamba	Kaolack	Thiès	Louga	Fatick	Kolda	Sénégal
Electricité	63.5	9.2	10.8	14.2	7.22	11.3	19.7	8.62	4.2	3	23.1
Lampe à gaz	0.3	0.9	0.4	0.4	0.4	0.4	0.4	0.4	0.4	0.9	0.4
Lampe à pétrole	26.2	85.9	78.5	62.7	62.7	79.0	73.5	78.5	88.4	85.9	64.0
Bougie	7	0.7	4.0	1.55	1.55	2.9	1.8	63.8	0.9	0.7	3.0
Autres	3	3.1	6.4	28.2	28.2	6.4	4.6	25.8	3.2	3.1	9.4
Source : RGPH 1988 Tableau de bord de la situation sociale 1991/95											

**URBANISME**

Logements réalisés entre 1981 et 1984

Cités	Nombre	Prix moyen (Frs) du logement
SPH (Pikine)	100	5 670 000
Hamo (Golf Sud)	205	3 820 000
Diamalaye (Golf)	144	5 020 000
Barry et Ly (Golf Nord)	108	4 110 000
Adama Diop (Golf Nord)	90	4 600 000
Hamo II (Golf Sud)	194	4 230 000
SHS	262	4 330 000

Logements réalisés entre 1988 et 1989

Cités	Nbre de pièces	Type	Prix de vente (Frs) au comptant
SOPRIM (Patte d'Oie)	3	T.E	4 744 000
SOPRIM (Patte d'Oie)	4	E	6 608 000
SPHS (Cambéréne)	4	E	6 557 000
Diéfaye (Ziguinchor)	3	T.E	4 660 000

T.E = Très Economique  
E = Economique

Récapitulation générale des réalisations OHLM  
(au mois de décembre 1973)

Lotissements Opération	Surface totale terminée	Chambres Célibat.	Studio 1 pièce	2 pièces	3 pièces	4 pièces	5 ou 6 pièces	Total logement	Total pièces		% Population en 1974
									V.A	%	
Région du Cap-Vert		96	371	470	3 125	1 127	275	5 464	16 665	70	20
Région de Casamance				48	243	190	2	483	1 595	7	14
Région de Diourbel				26	155	96		277	901	4	16
Région du Fleuve				20	126	51		197	602	2	10
Région du Sénégal Orient.				16	62	46		118	390	2	6
Région du Sine Saloum				64	301	259		624	2 067	9	20
Région de Thiès				24	251	149		424	1 402	6	14
TOTAL		96	371	662	4 263	1 918	277	7 587			
%		1,27	4,89	8,73	56,18	25,28	3,65	100,00	23 682	100	100

Source : OHLM - Service Technique

Situation récapitulative des réalisations SNHLM au Sénégal  
(Mai 2000)

CENTRES	TOTAL
Dakar	1 886
Région de Saint-Louis	349
Sine Saloum	688
Louga	213
Casamance	621
Sénégal Oriental	178
Diourbel	126
Thiès	677
TOTAL	130 802

Source : OHLM - Service Technique

**URBANISME**

Logements réalisés entre 1981 et 1984

Cités	Nombre	Prix moyen (Frs) du logement
SPH (Pikine)	100	5 670 000
Hamo (Golf Sud)	205	3 820 000
Diarmalaye (Golf)	144	5 020 000
Barry et Ly (Golf Nord)	108	4 110 000
Adama Diop (Golf Nord)	90	4 600 000
Hamo II (Golf Sud)	194	4 230 000
SHS	262	4 330 000

Logements réalisés entre 1988 et 1989

Cités	Nbre de pièces	Type	Prix de vente (Frs) au comptant
SOPRIM (Patte d'Oie)	3	T.E	4 744 000
SOPRIM (Patte d'Oie)	4	E	6 608 000
SPHS (Cambéréne)	4	E	6 557 000
Diéfaye (Ziguinchor)	3	T.E	4 660 000

T.E = Très Economique

E = Economique



Récapitulation générale des réalisations OHLM  
(au mois de décembre 1973)

Lotissements Opération	Surface totale terminée	Chambres Célibat.	Studio 1 pièce	2 pièces	3 pièces	4 pièces	5 ou 6 pièces	Total logement	Total pièces		% Population en 1974
									V.A.	%	
Région du Cap-Vert		96	371	470	3 125	1 127	275	5 464	16 665	70	20
Région de Casamance				48	243	190	2	483	1 595	7	14
Région de Diourbel				26	155	96		277	901	4	16
Région du Fleuve				20	126	51		197	602	2	10
Région du Sénégal Orient.				10	62	46		118	390	2	6
Région du Sine Saloum				64	301	259		624	2 067	9	20
Région de Thiès				24	251	149		424	1 402	6	14
TOTAL %		96 1,27	371 4,89	662 8,73	4 263 56,18	1 918 25,28	277 3,65	7 587 100,00	23 682	100	100

Source : OHLM - Service Technique

Situation récapitulative des réalisations SNHLM au Sénégal  
(Mai 2000)

CENTRES	TOTAL
Dakar	1 886
Région de Saint-Louis	349
Sine Saloum	688
Louga	213
Casamance	621
Sénégal Oriental	178
Diourbel	126
Thiès	677
TOTAL	130 802

Source : OHLM - Service Technique

77  
Permis de construire

Année / Villes	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000
Dakar	2 406	2 757	2 200	748	1 293	1 418	536
Ziguinchor	54	20	36	17	33	ND	ND
Kolda	8	3	9	2	10	ND	ND
Diourbel	31	43	31	43	35	ND	ND
Saint-Louis	68	94	73	40	70	ND	ND
Tambacounda	86	75	43	76	99	ND	ND
Kaolack	190	248	242	163	76	ND	ND
Fatick	20	22	43	14	13	ND	ND
Thiès	179	110	156	282	260	ND	ND
Louga	70	97	100	33	111	ND	ND

Source : Service Régional de l'Urbanisme de Dakar – Etat récapitulatif (juillet 2000).

## Développement Humain Durable

IDH 1991	SENEGAL	DAKAR	THIES	LOUGA	SAINT LOUIS	TAMBACOUNDA	KOLDA	ZIGUINCHOR	FATICK	KAOLACK	DIOURBEL
Niveau d'éducation	0,339	0,587	0,245	0,185	0,283	0,185	0,229	0,521	0,316	0,416	0,181
Niveau de longévité	0,583	0,633	0,633	0,616	0,6	0,466	0,4	0,616	0,583	0,466	0,583
Niveau de revenu	0,181	0,299	0,144	0,162	0,187	0,106	0,071	0,111	0,033	0,087	0,131
<b>Valeur de l'IDH</b>	<b>0,367</b>	<b>0,506</b>	<b>0,34</b>	<b>0,321</b>	<b>0,357</b>	<b>0,252</b>	<b>0,233</b>	<b>0,416</b>	<b>0,311</b>	<b>0,339</b>	<b>0,298</b>

IPH 1995	SENEGAL	DAKAR	THIES	LOUGA	SAINT LOUIS	TAMBACOUNDA	KOLDA	ZIGUINCHOR	FATICK	KAOLACK	DIOURBEL
Probabilités de décès < 40 ans	36,86	26,35	30,03	30,03	32,48	48,8	62	30,38	34,64	48,8	34,64
% adultes analphabètes	68,5	43,4	73	81,73	73,5	83,2	73	54,9	68,5	43,4	84,1
% pop. Privée d'eau potable	33	3	33	11	17	61	88	76	45	51	31
% pop. Privé de services de santé	21,2	0	58,7	77,1	46,5	75,4	88,5	72,1	87,6	81	83,9
Taux de malnutrition (%)	22	11	23	24	28	26	34	28	21	26	26
Dénuement économique	25,41	4,66	38,23	37,38	30,52	54,15	70,12	58,71	51,23	54,15	46,99
<b>Valeur de l'IPH</b>	<b>50</b>	<b>32,19</b>	<b>53,98</b>	<b>59,29</b>	<b>53,51</b>	<b>65,7</b>	<b>68,68</b>	<b>50,91</b>	<b>54,98</b>	<b>65,7</b>	<b>62,65</b>

IPC 1995	SENEGAL	DAKAR	THIES	LOUGA	SAINT LOUIS	TAMBACOUNDA	KOLDA	ZIGUINCHOR	FATICK	KAOLACK	DIOURBEL
Taux de malnutrition (poids/âge)	22	11	23	24	28	26	34	28	21	26	26
Taux d'analphabétisme (%)	77,1	53,2	77	89,5	80,7	89,3	90,1	68	77	89,3	91,6
Taux de naissance non suivie par du personnel de santé spécialisé	53	10	70	55	67	67	62	62	70	67	55
<b>Valeur de l'IPC</b>	<b>50,7</b>	<b>24,73</b>	<b>56,67</b>	<b>56,17</b>	<b>58,57</b>	<b>60,77</b>	<b>62,03</b>	<b>52,66</b>	<b>56</b>	<b>60,77</b>	<b>57,53</b>

Input niveau de longévité	SENEGAL	DAKAR	THIES	LOUGA	SAINT LOUIS	TAMBACOUNDA	KOLDA	ZIGUINCHOR	FATICK	KAOLACK	DIOURBEL
Taux de mortalité infantile (pour mille)	60	84	51	53	56	81	97	53	59	81	58
Espérance de vie / hommes (an)	58	61	60	59	59	53	49	59	58	53	58
Espérance de vie / femmes (an)	61	65	64	63	62	55	50	63	61	55	62

Input niveau d'éducation	SENEGAL	DAKAR	THIES	LOUGA	SAINT LOUIS	TAMBACO UNDA	KOLDA	ZIGUINCHOR	FATICK	KAOLACK	DIOURBEL
Alphabétisation hommes (%)	32,2	60	7,9	13,7	26,4	17,4	21,5	58,5	24,3	60,6	12,4
Alphabétisation femmes (%)	19,7	44	2,5	6,94	15,2	8	8,2	29,9	13,64	44,3	5,7
Scolarisation hommes (%)	51,5	80,4	55,2	35,6	49,9	36,9	45,7	73,7	40,1	36,2	24,9
Scolarisation femmes (%)	38,3	69,3	40,9	20,9	39,3	22,4	21,1	57,2	28,5	24,6	15,3
<b>Input niveau de revenu</b>	<b>SENEGAL</b>	<b>DAKAR</b>	<b>THIES</b>	<b>LOUGA</b>	<b>SAINT LOUIS</b>	<b>TAMBACO UNDA</b>	<b>KOLDA</b>	<b>ZIGUINCHOR</b>	<b>FATICK</b>	<b>KAOLACK</b>	<b>DIOURBEL</b>
Revenu par habitant (FCFA)	83 340	169 407	66 826	74 401	86 440	53 264	43 049	54 719	34 450	47 367	61 911
Revenu agricole	47 210	214 430	51 949	33 041	57 190	28 066	31 835	59 341	45 290	161 765	20 729

Source : EOI 1996 UNICEF, MEFP & Table de Mortalités / RGPH 1988, MEN/DPRE / ESP 1991, MEFP, DPS / EDS 1992

### CALCUL DE L'IDH 95

	Indicateurs de base				Index longévité	Index éducation	Index revenu	IDH 95	IDH91	écart entre 91 & 95
	Espérance de vie	taux brut de scolarisation	taux d'alphabétisation	Revenu annuel par tête						
DAKAR	63	88,4	60,39	688836,8	0,6333333	0,697267	0,43801	0,590	0,506	0,084
ZIGUINCHOR	62	88,4	49,74	440220,7	0,616667	0,626267	0,363282	0,535	0,416	0,119
SAINT LOUIS	61	55,9	28,2	362376,2	0,6	0,374333	0,330804	0,435	0,357	0,078
TAMBACOUNDA	53	38,9	21,95	118954	0,466667	0,276	0,144882	0,296	0,252	0,044
KAOLACK	53	36,8	27,9	185503	0,466667	0,308667	0,219043	0,331	0,339	- 0,008
THIES	63	56	35,45	176751	0,6333333	0,423	0,210977	0,422	0,34	0,082
LOUGA	62	34,5	20,8	219091	0,616667	0,253667	0,246819	0,372	0,321	0,051
FATICK	60	42,4	26,15	151502	0,5833333	0,315667	0,18525	0,361	0,311	0,050
KOLDA	49	41,1	22,14	98412	0,4	0,2846	0,113241	0,266	0,233	0,033
DIOURBEL	60	24,1	20	164265	0,5833333	0,213667	0,198749	0,332	0,298	0,034
SENEGAL	60	54,6	35,7	381042	0,5833333	0,42	0,339187	0,448	0,367	0,081

Source : UNICEF EOI 96, DPS, DPRE, ESAM 95

	Et	taux brut de scolarisation	taux d'alphabétisation	Revenu / habitant
DAKAR	63	88,4	60,39	688836,8
ZIGUINCHOR	62	88,4	49,74	440220,7
SAINT LOUIS	61	55,9	28,2	362376,2
TAMBACOUNDA	53	38,9	21,95	118954
KAOLACK	53	36,8	27,9	185503
THIES	63	56	35,45	176751
LOUGA	62	34,5	20,8	219091
FATICK	60	42,4	26,15	151502
KOLDA	49	41,1	22,14	98412
DIOURBEL	60	24,1	20	164265
SENEGAL	60	54,6	35,7	381042

## Indicateur du DH 1997-1999

IDH	DAKAR	ZIGUINCHOR	DIOURBEL	SAINT LOUIS	TAMBA	KAOLACK	THIES	LOUGA	FATICK	KOLDA	SENEGAL
1997	0,593	0,507	0,353	0,428	0,388	0,390	0,440	0,383	0,386	0,385	0,4158
1998	0,601	0,513	0,359	0,435	0,394	0,397	0,447	0,388	0,393	0,393	0,4219
1999	0,610	0,520	0,364	0,441	0,400	0,404	0,454	0,394	0,399	0,400	0,4293

**Indicateur du PH 1997-1999**

Année	Dakar	Ziguinchor	Diourbel	Saint Louis	Tamba	Kaolack	Thies	Louga	Fatick	Kolda	Senegal
1996	32,22	45,84	60,57	53,35	63,93	48,23	52,85	58,40	52,43	64,44	49,69
1997	32,17	45,81	60,54	53,32	63,86	47,44	52,83	58,38	52,39	64,29	49,79
1998	31,05	42,45	56,41	51,24	61,41	49,57	50,67	57,72	54,15	63,49	47,11
1999	29,94	39,15	52,31	49,20	58,97	51,90	48,52	57,14	55,93	62,73	44,44

	IPH	DAKAR	ZIGUINCHOR	DIOURBEL	SAINT LOUIS	TAMBA	KAOLACK	THIES	LOUGA	FATCK	KOLDA	SENEGAL
	A	26,35	30,38	34,64	32,48	48,80	48,80	30,03	30,03	34,64	62,00	36,01
	B	43,40	54,90	84,10	73,50	83,20	53,40	73,00	81,73	68,50	73,00	67,41
	C	6,97	45,70	31,14	28,97	45,12	40,83	29,93	29,07	41,09	56,00	24,73
1996	C1	3,00	76,00	31,00	17,00	61,00	51,00	33,00	11,00	45,00	88,00	32,50
	C2	0,41	3,69	6,45	1,91	4,18	5,40	2,49	4,42	8,27	8,83	1,30
	C3	13,47	80,10	61,12	68,98	89,29	80,92	61,22	76,84	90,10	93,16	44,80
	C4	11,00	23,00	26,00	28,00	26,00	26,00	23,00	24,00	21,00	34,00	20,30
	IPH	32,22	45,84	60,57	53,35	63,93	48,23	52,85	58,40	52,43	64,44	49,69

	IPH	DAKAR	ZIGUINCHOR	DIOURBEL	SAINT LOUIS	TAMBA	KAOLACK	THIES	LOUGA	FATCK	KOLDA	SENEGAL
1997	A	26,12	30,11	34,33	32,19	48,37	46,39	29,76	29,76	34,33	61,46	36,54
	B	43,40	54,90	84,10	73,50	83,20	53,40	73,00	81,73	68,50	73,00	67,41
	C	6,97	45,72	31,19	28,98	45,14	40,86	29,94	29,07	41,12	56,05	24,73
	C1	3,00	76,00	31,00	17,00	61,00	51,00	33,00	11,00	45,00	88,00	32,50
C2	0,42	3,77	6,64	1,94	4,27	5,53	2,55	4,46	8,40	9,03	1,34	
C3	13,47	80,10	61,12	68,98	89,29	80,92	61,22	76,84	90,10	93,16	44,80	
C4	11,00	23,00	26,00	28,00	26,00	26,00	23,00	24,00	21,00	34,00	20,30	
IPH	32,17	45,81	60,54	53,32	63,86	47,44	52,83	58,38	52,39	64,29	20,30	49,79

	IPH	DAKAR	ZIGUINCHO	DIOURBEL	SAINT LOUIS	TAMBA	KAOLACK	THIES	LOUGA	FATCK	KOLDA	SENEGAL
1998	A	25,92	29,89	34,08	31,95	48,02	46,05	29,54	29,54	34,08	61,01	36,27
	B	41,60	49,95	78,00	70,05	79,15	58,60	69,80	80,32	71,50	73,45	63,21
	C	7,62	42,75	29,03	30,07	44,50	40,54	29,04	32,13	41,45	52,48	23,74
	C1	5,00	68,80	26,55	26,35	60,35	51,05	33,85	27,00	47,75	80,35	29,90
C2	0,44	3,86	6,83	1,98	4,36	5,65	2,62	4,49	8,51	9,22	1,37	
C3	13,14	79,30	60,51	68,29	88,39	80,11	60,61	76,07	89,20	92,23	44,35	
C4	11,90	19,05	22,25	23,65	24,90	25,35	19,10	20,95	20,35	28,10	19,35	
IPH	31,05	42,45	56,41	51,24	61,41	49,57	50,67	57,72	54,15	63,49	47,11	

	IPH	DAKAR	ZIGUINCHO	DIOURBEL	SAINT LOUIS	TAMBA	KAOLACK	THIES	LOUGA	FATICK	KOLDA	SENEGAL
			R									
	A	25,10	28,95	33,01	30,95	46,52	44,61	28,61	28,61	33,01	59,12	35,13
	B	39,80	45,00	71,90	66,60	75,10	63,80	66,60	78,90	74,50	73,90	59,00
	C	8,27	39,80	26,92	31,16	43,88	40,24	28,16	35,18	41,80	48,94	22,76
	C1	7,00	61,60	22,10	35,70	59,70	51,10	34,70	43,00	50,50	72,70	27,30
	C2	0,47	4,01	7,17	2,03	4,52	5,86	2,73	4,52	8,69	9,56	1,42
	C3	12,80	78,50	59,90	67,60	87,50	79,30	60,00	75,30	88,30	91,30	43,90
	C4	12,80	15,10	18,50	19,30	23,80	24,70	15,20	17,90	19,70	22,20	18,40
1999	IPH	29,80	39,03	52,22	49,11	58,76	51,66	48,45	57,09	55,85	62,36	44,28

A: Dénutrition en termes de survie : pourcentage d'individus risquant de mourir avant l'âge de 40 ans.

B: Dénutrition en termes d'instruction : pourcentage d'adultes analphabètes

C: Dénutrition économique : cette composante est représentée par la moyenne arithmétique de quatre indicateurs :

C1- l'accès à l'eau potable : le pourcentage de ménages n'ayant pas accès à une source d'eau potable

C2- l'accès aux services de santé : le degré de couverture sanitaire exprimé par le nombre de personnes / médecin

C3- l'accès à l'assainissement

C4- la malnutrition : le pourcentage d'enfants de moins de 5 ans victimes de malnutrition

$C = (1/4)(C1 + C2 + C3 + C4) = (37 + 60 + 61 + 22)/4 = 45$